

Verbatim du Conseil d'Administration du 11 mars 2024

Collège A - Professeurs et personnels assimilés

Membres présents ou représentés

Madame Marie-Claude BRINDISI (procuration à Monsieur Stéphane TIZIO),
Monsieur Bruno DOMENICHINI,
Monsieur Luc IMHOFF,
Madame Emmanuelle PUCÉAT,
Monsieur Stéphane TIZIO,
Monsieur Vincent THOMAS.

Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Membres présents ou représentés

Monsieur Paul ALIBERT,
Monsieur Laurent BRACHAIS,
Madame Peggy CÉNAC,
Monsieur Lionel CROGNIER,
Madame Elsa LANG-RIPERT,
Madame Christelle SERÉE-CHAUSSINAND.

Collège des personnels BIATSS

Membres présents ou représentés

Monsieur Cédric CLERC,
Monsieur Éric DAUBIGNEY (procuration à Monsieur Bruno DOMENICHINI),
Madame Michaële HERBST,
Madame Virginie KILANI,
Monsieur Guy-Daniel LIGAN,
Monsieur Oumar SOW.

Collège des usagers

Membres présents ou représentés

Monsieur Maxime VIGNERON,
Monsieur Jean FEVRE,
Monsieur Enzo FARGEOT (procuration à Madame Lia GODINHO),
Madame Lia GODINHO,
Madame Thaïs MASSON (procuration à Monsieur Maxence ROULLIAT),
Monsieur Maxence ROULLIAT.

Personnalités extérieures

Membres présents ou représentés

Madame Xavière CASTANO,
Monsieur Arnaud DEROUSSIAUX,
Monsieur Denis HAMEAU,
Madame Laurence KLEIN,
Monsieur Brice LÉTHIER,
Madame Laëtitia MARTINEZ,
Monsieur Freddy SERVEAUX (procuration à Monsieur Vincent THOMAS),
Madame Marilyn VANTARD.

Personnes présentes à titre consultatif

Madame Laurence BRONNER, Directrice générale des services adjointe,
Monsieur Gracian DIDIER, Représentant de Madame la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Chancelière de l'université de Bourgogne,
Monsieur Alain HELLEU, Directeur général des services,
Madame Murielle PIERRE, Directrice générale des services adjointe,
Monsieur Emmanuel RANC, Directeur général des services adjoint.

Invités

Monsieur Dominique DELMAS, Conseiller spécial du Président de l'université,
Monsieur Cyril GOMET, Directeur de cabinet du Président de l'université,
Monsieur Fabrice HERVÉ, Vice-président du conseil d'administration,
Madame Valérie LORENTZ, Directrice du pôle des ressources humaines.

Ordre du jour :

Élection du Président de l'université de Bourgogne

VERBATIM
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE
(SEANCE DU 11 MARS 2024)

*(La séance est ouverte à 9 h 15 sous la présidence de Monsieur Fabrice Hervé,
Vice-président du conseil d'administration sortant*

-:-:-:-:-

M. Hervé.- Mesdames et Messieurs les administrateurs et les invités, bonjour à toutes et tous, nous sommes aujourd'hui réunis pour l'élection du président de l'université de Bourgogne suite aux élections des conseils centraux et la désignation des personnalités extérieures. En tant que VP CA sortant, je suis encore VP CA, pour procéder à cette élection c'est soit le président, soit le doyen en âge, soit le VP CA. Deux dans ces personnes sont candidates donc il reste le VP CA c'est-à-dire moi. Je vais donner la parole à chaque candidat pour un quart d'heure de présentation après un tirage au sort pour la présentation, au sein d'une urne avec une main innocente qui ne sera pas la mienne, par exemple Laurence.

Le tirage au sort est effectué

M. Hervé.- Vincent Thomas est désigné pour se présenter en premier et Bruno Domenichini en second.

Vincent, à toi la parole pour un quart d'heure.

M. Thomas.- Très bien, je vais rassurer tout le monde, je n'en ai pas en principe pour un quart d'heure, pas tout à fait.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration, notre conseil se réunit ce matin et il est chargé, comme vient de le rappeler Fabrice Hervé, de choisir son nouveau président qui est aussi le président de l'université. Comme j'en ai fait la déclaration le 16 février dernier, j'ai l'honneur de vous présenter ma candidature à l'exercice de ces fonctions. Cette candidature pourrait vous paraître évidente s'agissant d'un président sortant et autorisé par les textes en vigueur à solliciter un second mandat, elle le serait en effet si ma motivation était fondée sur une ambition personnelle, telle n'est pas le cas. Ma candidature ne s'inscrit pas seulement dans la poursuite de l'action entamée depuis 2020, au-delà de la durée du mandat qui s'achève elle s'inscrit aussi dans le cadre d'une nouvelle ambition pour notre établissement.

De nombreux chantiers ont été menés ainsi que je vous l'indiquais dans ma déclaration de candidature, tant dans les domaines de la recherche, de la formation, de la vie étudiante et des ressources humaines. Pour toutes les actions engagées et

malgré les deux premières années de mandat marquées par la situation inédite provoquée par la pandémie, l'équipe qui m'a entouré et moi-même, avons systématiquement agi dans l'objectif annoncé en 2020 à toute la communauté, de faire de l'université de Bourgogne une université humaine, ouverte et ambitieuse. Le bilan des quatre années doit donc s'apprécier à la lumière de ce triptyque de valeurs. Ne pouvant citer toutes les réalisations dans le cadre de cette réunion, j'en mentionnerai quelques-unes qui marquent notre engagement au service des femmes et des hommes de notre communauté, telle que la refonte de la charte des personnels contractuels afin d'offrir à ces derniers de véritables perspectives de carrière, le lancement de la politique qualité de vie au travail, la poursuite d'une politique en matière de ressources humaines la plus dynamique et la plus ambitieuse possible au regard des moyens de l'établissement, la création de la commission solidarité étudiante pour lutter contre la précarité étudiante qui s'est malheureusement considérablement accrue depuis la pandémie. Ces valeurs ont aussi dicté des décisions importantes pour notre établissement. L'ouverture nous a permis de renforcer nos liens avec le tissu socio-économique ce qui s'est traduit par exemple par l'augmentation significative de nos ressources propres via l'alternance ou par la participation à des programmes d'envergure, telle la création de la filière dédiée au contrôle non destructif sur le site du Grand Chalon.

L'uB s'est aussi, au cours des quatre dernières années, rapprochée des acteurs territoriaux, bien évidemment Dijon, mais aussi les acteurs territoriaux des villes qui accueillent les autres campus de l'université de Bourgogne, Auxerre, Nevers, Chalon, Le Creusot, Mâcon. Les relations avec ces acteurs ont changé de nature. Longtemps, en effet, l'université a été reléguée au rang de prestataire, devant répondre à une demande fondée sur une stratégie enseignement supérieur et recherche pensée sans elle. Il a fallu expliquer que cette stratégie serait infiniment plus efficace et pertinente si nous y étions associés dès le début. Et le message est passé, peu à peu les collectivités territoriales s'engagent dans des schémas d'enseignement supérieur et de recherche à la conception desquels nous sommes désormais associés ab initio. Je pense à celui de Nevers et également à celui en préparation à Chalon, mais aussi à celui qui a été signé en notre présence au Creusot.

Quant à l'ambition, elle nous a portés à toujours rechercher la meilleure solution pour les intérêts bien compris des étudiants, des personnels, mais aussi de l'établissement de l'université de Bourgogne. C'est ainsi que le soutien aux laboratoires de recherche et aux plateformes de recherche a toujours été confirmé, malgré le retrait subit de certaines collectivités territoriales dans le financement des plateformes. Nous sommes passés, je vous le rappelle, pour l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté, de 4,6 millions d'engagement pour les plateformes à zéro cette année, en deux ans, et y compris, ce soutien, en mobilisant les fonds propres de l'université. Je citerai également l'accompagnement des équipes pédagogiques dans les nombreuses réformes, PASS L.AS, BUT, MEEF, approche par compétences, que nous avons été sommés de mettre en œuvre le plus urgemment possible, et cet accompagnement n'a jamais failli.

Cette ambition s'est aussi traduite par la participation active à la politique de site lorsqu'elle était pilotée par la COMUE UBFC, avec le portage politique d'une volonté d'intégration poussée. La perte malheureuse de ISITE a toutefois privé la COMUE de son objet. Devant l'incapacité de celle-ci à repenser un véritable projet collectif, le conseil d'administration de l'université de Bourgogne, faisant preuve autant de courage que de lucidité, a décidé d'ouvrir la voie d'un projet renouvelé

avec des acteurs partageant son ambition de fonder une université assumant son rang européen et international. Des obstacles se sont dressés devant cette ambition, ils sont aujourd'hui tous levés. Les PIA sont tous dégelés et l'État nous a transmis le 22 février dernier un projet de décret pour valider les statuts de l'EPE université Bourgogne Europe, attestant ainsi de l'accord de principe de l'État à notre projet. La construction de l'université Bourgogne Europe est donc à faire. Cela implique de finaliser les statuts et surtout de reconstruire une politique de site digne des ambitions des établissements ayant choisi de rejoindre l'uB dans uB Europe. Le rayonnement et l'attractivité de notre site, c'est-à-dire de notre recherche et de notre formation principalement, en dépendent. Cela passe notamment par la mise en œuvre des graduate schools, par le resserrement des liens avec les organismes nationaux de recherche avec lesquels nous travaillons en bonne intelligence, je pense au CNRS avec qui nous avons conventionné dès le mois de janvier, la convention est en voie de finalisation institutionnelle, l'INRAE avec qui nous sommes en train de conventionner, l'INSERM également, le CEA bien entendu. Et cela passe également par le renforcement du rôle structurant de l'Alliance européenne Forthem pour uB Europe y compris bien sûr pour nos partenaires nouveaux. Il reste à savoir si cette ambition peut s'épanouir dans une véritable politique de site. L'État a récemment précisé sa vision de la question. Dans un courriel adressé le 23 février dernier, donc le lendemain de la validation de principe des statuts de uB Europe, le SGPI nous a adressé le message suivant avec en copie, et je pense qu'il est extrêmement important de le mentionner, la DGESIP et le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce courriel, je vais le lire in extenso, pardonnez-moi, mais chaque mot est important, dit la chose suivante : « Nous nous réjouissons - nous c'est bien un nous, non pas de majesté, utilisé par l'auteur du texte, mais c'est bien l'engagement collectif du gouvernement - nous nous réjouissons tous du déblocage des financements PIA et France 2030 et de la capacité des acteurs des sites de Bourgogne et de Franche-Comté - des sites de Bourgogne et de Franche-Comté, n'est-ce-pas ? Il y a donc bien deux sites en Bourgogne-Franche-Comté - d'instituer une gouvernance claire et affichant une trajectoire visible pour assurer leur mise en place. Conformément aux engagements pris lors du dépôt des projets initiaux, cette gouvernance devra être assurée par la COMUE UBFC et l'ensemble de ses acteurs, qu'ils en soient membres ou associés par voie conventionnelle ». En clair, le pilotage de cet objet n'est pas l'apanage et l'exclusivité de la COMUE UBFC. Le courriel enfonce le clou, pardonnez-moi cette expression triviale : « Il appartiendra donc au conseil de site et au copil recherche, - deux instances qui n'appartiennent pas à la COMUE mais qui sont prévues dans le projet de convention entre uB Europe et ce qui émergera en Franche-Comté -, il appartiendra donc au conseil de site et au copil recherche de piloter les objets financés par l'État dont en particulier les graduate schools, - là non plus, pas d'appropriation des graduate schools mais collaboration au profit des graduate schools -, la mission de la COMUE UBFC est en effet d'assurer le portage des crédits PIA, - portage des crédits PIA, pas des projets -, qui sont financés, portage des crédits PIA correspondant aux projets en cours ». Quid des projets d'avenir ? Probablement entre les deux sites et en collaboration, si nécessaire, dans le respect des proportions de chacun des établissements y participant, ce qui implique évidemment une application des accords de consortium, donc absence de rétention, par exemple, de financement au sein de la COMUE UBFC. Pour conclure, le courriel dit la chose suivante : « Nous sommes certains que les acteurs des sites de Bourgogne et de Franche-Comté sauront construire pour l'avenir, chacun pour leur

part et en bonne collaboration, - c'est ce que d'ailleurs nous souhaitons -, une politique de site complémentaire et partagée dans l'intérêt bien compris de l'ensemble des communautés universitaires ».

C'est donc dans ce cadre ainsi redessiné que le programme que j'ai communiqué à la communauté au cours des mois derniers sera mis en œuvre si vous décidez de m'accorder votre confiance. Ce programme se place certes dans la continuité des valeurs qui nous ont animés lors du mandat qui s'achève, c'est le programme d'une université engagée comme je l'ai dit tout à l'heure et cet engagement se traduira à la fois par la composition de l'équipe de gouvernance et par les objectifs poursuivis par cette même équipe. S'agissant de la composition de l'équipe de gouvernance, elle a été communiquée avant les élections aux conseils centraux et vous pouvez en consulter les détails sur le site de campagne. J'attirerai simplement votre attention sur la création de deux vice-présidences nouvelles pour notre établissement qui traduisent notre souci de l'humain mais également notre ouverture sur le monde et sur les autres ainsi que notre ambition dans ces domaines. Une vice-présidente sera déléguée au handicap, à l'inclusion et aux solidarités et un vice-président aura pour charge le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale de l'établissement.

Si les objectifs poursuivis s'inscrivent quant à eux dans la suite du triptyque des valeurs, humanisme, ouverture, ambition, qui ont jusqu'à présent guidé notre action, le nouveau projet que je vous propose de construire ensemble est renouvelé par la nécessité de renforcer notre site universitaire. Nous consoliderons l'université reconnue internationalement et engagée au service de toutes et tous, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels BIATSS, étudiants. Fondée sur la pluridisciplinarité, nous développerons avec les équipes pédagogiques et de recherche, les graduate schools dont j'ai déjà parlé, graduate schools qui ont pour objectif de répondre aux défis sociétaux majeurs, défis sociétaux et territoriaux majeurs et nécessaires pour renforcer notre rayonnement et notre attractivité, je le répète. Le soutien à la recherche sera renforcé par la mise en œuvre du projet PIA STRADA que nous avons remporté il y a quelques mois, et la création du service support aux projets nationaux et européens. Dans le domaine de la formation, nous achèverons d'intégrer dans nos licences, Bachelor, cycle d'ingénieur, master, doctorat, les propositions qui ont émergé des états généraux de la formation. Enfin, parce que l'ambition collective repose sur des femmes et des hommes de valeur, il nous faudra réfléchir, dans ce temps d'inversion du marché du travail, à l'attractivité des métiers de l'université afin de convaincre les talents de nous rejoindre. Ce sera la mission de la conférence sociale qui s'ouvrira dans les semaines et les mois à venir, si votre confiance m'est accordée.

Pour finir, Victor Hugo a écrit : « L'avenir a plusieurs noms. Pour les faibles, c'est impossible, pour les timides, c'est inconnu, mais pour les vaillants, c'est l'idéal ». Alors ensemble, faisons le pari de porter l'idéal d'une université de Bourgogne engagée, une université de Bourgogne qui rassemble au lieu de diviser, une université de Bourgogne qui a une ambition européenne et internationale au service de ses missions de service public et qui agit dans la bienveillance de celles et ceux qui forment sa communauté, enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels BIATSS, étudiantes et étudiants.

Merci.

M. Hervé.- Très bien, Merci beaucoup pour cette présentation dans les délais impartis. On peut passer à présent à une séance d'échange et de questions, le candidat est à votre disposition pour les questions.

Maxence.

M. Roulliat.- Merci beaucoup pour la présentation. J'ai quelques questions sur le contenu et j'en aurai aussi pour l'autre candidat. Je suis allé chercher parce que la présentation était très bien, le document qu'on a eu était très complet. Notamment sur la vie étudiante que vous n'avez pas évoquée mais qui est très nourrie dans ce qui nous a été présenté, ce qui est intéressant, mais c'est justement dommage que ça n'apparaisse pas dans le discours, sur un certain nombre de propositions il n'y a pas eu ces domaines-là et ce domaine qui apparaît dans les documents ne l'est pas forcément répété aujourd'hui, mais on voit entre guillemets le cap que vous voulez prendre. Même remarque sur le bureau de gouvernance, il n'y a pas la délégation de vie étudiante, on a pu vous poser la question donc j'ai la réponse parce qu'on est en échange mais c'est vrai que c'est quelque chose qui pourrait manquer, parce que aujourd'hui on a déjà une vue sur qui va vous rejoindre, pas sur ce cet élément-là.

Après, sur le contenu encore une fois qu'on a eu en amont, j'avais surtout deux questions qui étaient sur la Fondation, j'en ai parlé lors des derniers CA, je parle pour l'ensemble des étudiants de Bouge ton campus, les étudiants ne sont pas du tout partie prenante de cette fondation, alors ils ont une visée et c'est bien explicité, mais dans le comité exécutif, les étudiants sont totalement enlevés et dans l'échange qu'il y a, c'est aussi totalement enlevé. Ce que je trouve éventuellement dommage parce qu'il y a des objectifs qui sont dédiés aux étudiants, dans ceux qui sont cités, il y a la promotion de la lutte contre la précarité des étudiants, il y a un certain nombre de choses qui sont extrêmement intéressantes et qui n'apparaissent pas.

Ensuite, sur le volet formation il n'est pas évoqué non plus quelque chose qui ressort beaucoup, et alors en tant qu'élus CA et particulièrement en santé, c'est tout le volet qui concerne les étudiants en santé qui sont en dehors de nos murs. On a énormément d'étudiants en santé qui sont répartis dans tout le territoire de la Bourgogne et qui n'apparaissent pas et pourtant les problématiques sont assez nombreuses. On a plus de 2 000 étudiants en soins infirmiers qui sont rattachés à l'université, on a tous les étudiants externes et internes, ça fait plus de 3 000 étudiants donc au final il y a beaucoup d'étudiants qui sont en dehors de nos murs et qui n'apparaissent pas. Et je pense qu'il y a pas mal de choses sachant qu'on a vu qu'il y a eu des actions des campus territoriaux et il y a eu des PASS qui ont été développés, donc on voit qu'il y a une action, qu'il y a quelque chose et ce serait intéressant de voir s'il n'y a pas quelque chose sur la continuité, sur l'ensemble de ce qu'on couvre en termes d'université sur les formations.

Voilà ce que j'avais comme remarques, sinon merci beaucoup et le document était extrêmement complet.

M. Thomas.- Alors effectivement, je n'ai pas pu tout aborder en quelques minutes, c'est une évidence, le site de campagne a été publié assez tôt, de manière à ce que tout le monde puisse s'y référer. Dans l'équipe de gouvernance affichée sur le site, proposée à la communauté, ne figure pas effectivement les deux étudiants qui composeront l'équipe si le conseil d'administration en décide ainsi. Le VP CAC étudiant, mais pour des raisons institutionnelles, il n'est pas en mesure encore d'être élu, il faudra que le CAC se réunisse et vote et le VP étudiant délégué du président

de l'université pour deux raisons. La première, c'est que je crois qu'il est nécessaire de bien respecter les collèges électoraux qui sont différents et de ne pas, on va dire (*mot inaudible*), par l'exercice d'un pouvoir d'influence des personnels, d'une gouvernance sur le choix des étudiants. Et donc c'est par souci, on va dire, de séparation non pas des pouvoirs mais des collèges électoraux que je me suis interdit, donc par éthique, d'envisager de communiquer sur le choix, qui serait éventuellement le mien, de solliciter un VP étudiant quelconque, ça c'est le premier élément. Le deuxième élément, c'est que une gouvernance doit refléter les choix d'une communauté et les étudiants font des choix également entre différentes listes. Et dans mon esprit, je ne pouvais pas, en faisant un choix préalable à l'élection, désigner quelqu'un dont la désignation devrait peut-être contredire le choix des étudiants, tout simplement. Et donc ça, je ne voulais pas m'y expoler. Néanmoins, je confirme qu'il y aura bien un VP délégué à la vie étudiante et à la vie de campus, c'est une évidence et que évidemment, il n'est pas exclu qu'il ou elle soit issu des listes étant arrivées en tête dans le suffrage étudiant.

Sur le deuxième point, la Fondation, la Fondation c'est quelque chose de tout à fait récent qui est arrivée en fin de mandat, en toute fin de mandat, ce que j'ai regretté mais la pandémie nous a totalement empêchés de créer ça et ça a été un processus plus long que je l'avais imaginé il y a quatre ans, ça c'est très clair et j'avais sous-estimé la difficulté à créer une fondation en interne, la difficulté juridique principalement. Pas de partie prenante des étudiants, c'est sans doute un manque et il s'agira de le rectifier.

Sur la formation, quid des IFSI, des IFMK, enfin des formations paramédicales ? On est au début, ça fait maintenant deux ans je crois que l'universitarisation de ces formations a été décidée, commence à être mise en œuvre. Les infirmières, dans la formation, elles sont éclatées en onze sites, ça pose des difficultés absolument redoutables d'intégration. Néanmoins, je pense que c'est un vrai problème parce que aujourd'hui on ne peut pas d'un côté annoncer que l'UFR de santé accueille 8 300 étudiants, dont beaucoup d'étudiants qui suivent les formations paramédicales et ne pas institutionnellement les intégrer. Donc oui, il y a du travail sur ce chantier, mais je pense que la ou le futur vice-président étudiant aura tout son rôle à jouer pour faciliter cette intégration, bien entendu.

M. Hervé.- Merci beaucoup pour ces précisions, y a-t-il d'autres questions à l'encontre du candidat ?

M. Alibert.- Monsieur Alibert. Bonjour à toutes et à tous, j'ai une question sur la dimension internationale, c'est-à-dire que le projet d'EPE porte le nom université de Bourgogne Europe. Et donc je me posais la question de ce qui différencie en termes d'affichage, puisqu'on affiche Europe dans le titre de l'EPE, l'uB des autres universités françaises. Alors j'imagine que l'Alliance Forthem porte un grand rôle là-dedans mais actuellement, il y a 50 alliances européennes, Forthem est l'une d'entre elles. Ces 50 alliances, je crois, impliquent 44 universités françaises, donc une majorité des universités françaises. L'objectif est de 60 alliances. Donc je trouve que c'est vraiment intéressant pour l'université de Bourgogne, mais je me pose la question de ce qui la différencie des autres universités françaises en termes d'Europe et donc peut-être, en allant plus sur les objectifs que portent ces alliances européennes, on peut avoir une réponse. En gros, il y a quatre objectifs généraux pour ces alliances européennes, il y a la mise en œuvre d'une stratégie de formation, de recherche, à long terme, j'imagine que ça c'est en cours avec le projet Forthem.

Le deuxième objectif, c'est la création d'un campus universitaire qui permet la mobilité par exemple de 50% au moins des étudiants. Donc là j'ai une question, à savoir où en est-on au sein de Forthem, est-ce qu'on est dans ces chiffres-là, 50% ? Et si on n'y est pas, qu'est-ce qui est prévu dans le prochain mandat pour atteindre cet objectif ? Ensuite, un objectif un peu général, on a développé une approche interdisciplinaire pour répondre aux défis sociétaux, je pense qu'il y a un certain nombre de ces points qui sont prévus dans votre programme à l'échelle de l'université de Bourgogne donc j'imagine qu'il sera réfléchi aussi au niveau de l'Alliance. Et puis le quatrième objectif qui est le développement de modèles de bonnes pratiques pour accroître l'attractivité, la compétitivité de l'enseignement supérieur européen et, là aussi, je voudrais savoir où en est-on en termes de réflexion au sein de Forthem, sur ce quatrième objectif ? Merci beaucoup.

M. Thomas.- Alors, des questions à la fois politiques et techniques. Qu'est-ce qui différencie l'Alliance Forthem ? D'abord, c'est une des 17 premières et donc elle a une sorte d'antériorité. Et je crois que le choix qui a été fait par nos prédécesseurs, mais dans lequel la gouvernance qui s'achève s'est largement placée, était de réaliser une alliance européenne à la fois la plus intégrative possible dans le domaine de la formation et de la recherche, autour de thématiques qui sont au nombre de neuf, neuf comme le nombre d'universités membres de l'Alliance Forthem et des thématiques qui identifient l'alliance par rapport aux autres universités, aux autres alliances. Le modèle d'alliance européenne n'est pas unique. Il y a des modèles que je qualifierai un peu de généralistes, comme nous, même si c'est un modèle généraliste fondé sur neuf spécialités qui sont les neuf labs de l'université européenne Forthem. Il y a d'autres modèles d'universités européennes qui sont des universités européennes thématiques. Par exemple, il y a une université européenne de la mer à laquelle Brest participe, par exemple, en France. Donc une université qui assume sa diversité mais qui poursuit aussi des objectifs communs, thématiques et interdisciplinaires. C'est-à-dire que chaque lab, même s'il est orienté sur une thématique, ne poursuit pas une thématique disciplinaire. Je vais prendre par exemple Diversité et migrations, Art et esthétique dans la société contemporaine, on peut aussi bien avoir une approche de l'art et de l'esthétique sous l'angle culturel, artistique, musical, pourquoi pas, mais aussi, pourquoi pas, sous l'angle de l'intelligence artificielle pour la création. On peut véritablement construire des projets interdisciplinaires et c'est le cas des collègues qui se sont d'ores et déjà engagés dans un travail de conception de programmes, soit pédagogiques, soit de recherche dans le cadre de ces labs.

L'objectif d'étudiants en mobilité, assez bonne nouvelle sur laquelle on a peu communiqué en fin de mandat, c'est que nous sommes presque déjà à 40% de mobilité sortante dans l'Alliance Forthem pour les étudiants de l'université de Bourgogne. Autrement dit, ça signifie que ce n'est pas un sur deux, c'est un peu plus d'un sur trois étudiants qui s'engage dans une mobilité sortante, l'a fait dans l'un des établissements de l'Alliance Forthem. Je vous rappelle que l'Alliance Forthem a été créée officiellement en 2017-2018. Elle commençait à s'épanouir, qu'évidemment le COVID, alors il n'est pas excuse à tout, loin s'en faut, a donné quand même un coup d'arrêt à ces mobilités, c'est-à-dire pendant deux ans, on n'a pas bougé, donc évidemment ne pas bouger quand on est en train de fonder une alliance européenne qui suppose de se connaître, de se rencontrer, de nouer des liens, c'est quand même extrêmement complexe. Donc oui, il y a eu une sorte de ralentissement et nous sommes repartis je crois, dans cette nouvelle dynamique. Évidemment, il

s'agira de poursuivre la promotion de Forthem, partout, dans tous les services, auprès de tous les publics, que ce soient les étudiants mais aussi les collègues. Et je vous rappellerai une chose, c'est que lors d'un point d'étape réalisé à l'ANR, au ministère, avec les équipes des relations internationales et le vice-président aux relations internationales, fin 2023, nos interlocuteurs nous ont fait part de leur étonnement, mais en même temps d'un étonnement qui était une appréciation positive de la politique qui a été menée dans l'établissement qui a consisté à non seulement encourager les étudiants, les enseignants, les enseignants-chercheurs, les chercheurs à s'inscrire dans une mobilité Forthem et à aller voir ce qui se passe ailleurs pour essayer de s'en nourrir bien sûr et d'apporter aussi ce que nous pouvons apporter aux autres, mais nous l'avons fait également pour tous les personnels BIATSS de l'uB, et cela a été souligné par l'État lui-même, nous sommes la seule université française à avoir promu dans une telle proportion et avec une telle conviction, la mobilité des personnels BIATSS dans le cadre de Forthem.

L'approche interdisciplinaire dans l'Alliance. Je l'ai déjà évoquée, je rappellerai aussi que lorsque nous avons construit le projet uB Europe avec l'ensemble des partenaires, il a été question de faire le lien entre ce qui fait ce que nous sommes avec les quatre axes que nous avons identifiés, la prolongation de ces axes dans un travail pluridisciplinaire et interdisciplinaire grâce aux défis sociétaux et territoriaux, mais en ayant dans l'optique de prolonger ces défis sociétaux et territoriaux dans ce qui existait au plan européen. En même temps, ce n'est pas totalement absurde, ce n'est pas totalement artificiel puisque ce que nous avons construit au niveau du territoire nous ressemble puisque nous avons participé à cette construction, et ce que nous avons construit en Europe nous ressemble également puisque nous avons été avec Mayence les fers de lance de la création de cette université européenne. Donc on n'a pas tordu le cou à la nature ou à ce qui existait, on a simplement renforcé les liens et la cohérence à la fois thématique, politique, stratégique entre ce qui se passe ici sur notre site et puis ce que nous pouvons faire et ce que nous allons faire au plan européen.

Le dernier point c'était le développement de modèles de bonnes pratiques pour accroître l'attractivité de l'université et la compétitivité. D'abord le fait d'encourager, le fait d'accompagner, je crois que c'est un élément. Et puis il se trouve que j'ai échangé avec des collègues présidents d'université, nous avons un groupe à France Université qui travaille sur notre manière de valoriser en interne mais de valoriser aussi, avec les partenaires, nos alliances européennes et un certain nombre de choses sont à mettre en place. Je vais citer un exemple et c'est une chose que nous ferons si nous sommes élus. Quand je dis « nous », c'est un nous de majesté, c'est bien l'équipe. Cet exemple concerne les CRCT, les congés pour recherches ou conversions thématiques. Vous savez, c'est une période de six mois, c'est un peu nos *sabbatiques* en France, les Québécois disent *sabbatiques*, nous on parle de CRCT, c'est des périodes de six mois. Eh bien, lorsqu'on classe les propositions de CRCT, on se base sur un certain nombre de critères, la qualité du projet, qu'il soit pédagogique, parce que maintenant y a aussi pour la pédagogie l'équivalent de CRCT, normalement le CRCT c'est pour la recherche, et parmi les éléments d'appréciation du dossier, nous ajouterons un point bonus dès lors que le projet de CRCT comprendra une mobilité dans Forthem. Et ça, c'est quelque chose qui a été mis en place ailleurs et qui peut parfaitement inspirer notre politique de CRCT. Ce n'est pas une exclusion, c'est un point bonus, c'est-à-dire qu'à qualité égale, eh bien, la mobilité Forthem l'emportera sur l'absence de mobilité Forthem.

Des choses qui encouragent, des choses qui motivent et des choses qui n'empêchent pas, surtout.

M. Hervé.- Merci pour cet échange, est-ce qu'il y a d'autres interrogations ?

M. Domenichini.- Bruno Domenichini. J'ai justement une question à propos de ça, pourquoi un bonus pour quelqu'un qui ferait une mobilité à l'international dans le cadre de Forthem par rapport à une autre mobilité internationale ?

M. Thomas.- Tout simplement parce qu'il faut que cette alliance prenne corps et qu'il faut que nous puissions, entre les équipes de recherche, nouer des liens et non pas renoncer au réseau international qu'on a construit, mais dès lors qu'on fait un CRCT, essayer au contraire de connecter notre réseau international de chercheurs vers l'Alliance Forthem pour renforcer ce réseau. L'objectif est bien de construire une alliance européenne, de lui donner corps et il faut adapter les outils à cette stratégie qui nous concerne désormais. Je vous dis, ce n'est pas obligatoire, ça n'empêchera pas les collègues d'aller faire un CRCT en Chine, au Canada, en Amérique du Sud ou ailleurs, quoiqu'en Chine en ce moment, c'est un peu compliqué parfois, pour des raisons que vous imaginez bien, mais néanmoins, il y aura un point bonus. Ça signifie qu'à dossier d'égale qualité, eh bien, il y aura un avantage au profit de celles ou ceux qui envisagent de réaliser une mobilité dans le cadre de l'Alliance européenne.

M. Domenichini.- Reconnaissez quand même que c'est réducteur. On réduit l'Europe à quelques universités, dans votre vision.

M. Thomas.- Écoutez, vous pouvez en faire l'analyse que vous voulez. Pour moi ce n'est pas réducteur, ça permet de construire l'Alliance Forthem. On ne peut pas d'un côté prétendre qu'on veut faire quelque chose de structurant avec une alliance européenne et huit autres partenaires qui vont quand même, pardonnez-moi mais des latitudes africaines de Palerme jusque quasiment au cercle polaire de Norvège ou de Finlande, et puis en même temps dire : « Non, finalement on ne va pas encourager cette construction ». Donc oui, il faut faire des choix, choisir c'est se priver, nul doute, néanmoins, ça ne ferme pas la porte aux mobilités internationales autres que Forthem, ça encourage la construction de l'Alliance européenne, ça encourage les collègues à se placer dans cette perspective de construction. Oui, c'est une politique d'établissement, et c'est ce que je propose.

M. Hervé.- Merci. D'autres questions, interrogations ?

M. Crognier.- J'avais une question sur le contenu de la conférence sociale et comment ce thème a-t-il émergé à ce moment-là du projet ?

M. Thomas.- Le contenu, il va falloir le créer justement avec les partenaires, c'est-à-dire avec les organisations syndicales. C'est une évidence. Et l'objectif, plus qu'un contenu, c'est de réfléchir justement sur une politique RH d'établissement, voire une politique d'établissement, parce que je pense que ça ne se réduit pas juste à un lien de travail, à une relation individuelle ou collective de travail, à l'attractivité de l'établissement. Que peut-on faire alors que le marché du travail, j'ai parlé d'inversion du marché du travail, est plutôt défavorable à l'employeur alors qu'il a été

très favorable à l'employeur depuis grosso modo le krach pétrolier des années 70 ? Aujourd'hui c'est inversé avec le COVID, on voit bien qu'il y a eu un basculement et nous peinons, c'est une vraie difficulté de l'établissement, nous peinons à recruter. Ce n'est seulement l'uB, c'est toutes les universités françaises, bon nombre d'entreprises privées sont confrontées à la même difficulté. Donc nous n'avons pas l'exclusivité de cette question-là et de cette difficulté. Donc l'idée est de se réunir et de réfléchir à ce qui peut motiver des talents à nous rejoindre, tout simplement. Quand je parle de talents, c'est des personnes compétentes dans le domaine des finances, du budget, dans la capacité à mettre en œuvre des projets, etc., autant de fonctions qui sont absolument indispensables non seulement au pilotage de l'établissement, mais aussi à l'accompagnement. Tout à l'heure je vous parlais de STRADA et du service support aux projets nationaux et européens, et trouver des personnes qui savent écrire des projets en anglais européen, qui savent identifier les critères, qui savent les interpréter, etc., je peux vous assurer que c'est extrêmement difficile. Trouver des personnes qui sont capables de piloter, d'aider au pilotage du budget d'une université qui est un budget maintenant de 300 millions d'euros, c'est extrêmement difficile, des gens capables de faire de la qualité, etc. Pourquoi est-ce que c'est extrêmement difficile ? Pour des tas de raisons qui font que nous sommes probablement moins attractifs que d'autres employeurs. Il y a la question de la rémunération, il y a la question de l'indemnitaire, mais ce n'est pas les seules questions. Il y a aussi la question des perspectives de carrière que nous offrons, on a travaillé à cette question à travers la charte des contractuels, on essaie de proposer désormais une carrière, qui n'est pas celle de titulaire, j'en ai bien conscience, on est bien d'accord, mais on a fait cet effort en direction, mais c'est un effort qui manifestement ne suffit pas. Donc il faut continuer à travailler et moi je crois en l'intelligence collective et je suis persuadé que, en échangeant avec les partenaires, avec les organisations professionnelles mais en élargissant également la discussion aussi avec le conseil d'administration, je crois que les instances ont un rôle à jouer dans ce domaine également et dans tous les domaines, eh bien j'espère, j'espère, parce que comme tout projet, il faut une dose d'optimisme, que nous parviendrons à renforcer l'attractivité de l'établissement aux yeux de personnes qui sont susceptibles de lui apporter leurs compétences.

M. Hervé.- Merci beaucoup. J'ai le sentiment que les questions s'épuisent, mais je ne voudrais pas désinciter les bonnes volontés. Y a-t-il encore des questions ?

Très bien, nous allons poursuivre avec une présentation d'un quart d'heure pour Monsieur Domenichini.

M. Domenichini.- Mesdames et Messieurs, chers administratrices et administrateurs, comme vous avez pu le lire dans les documents qui vous ont été fournis en amont de cette élection, mon programme n'est pas une longue liste de propositions, mais comporte deux volets principaux, un cap, ainsi qu'un cadre, pour l'université de Bourgogne.

Néanmoins, lorsque j'ai pris la décision de candidater à la présidence de l'uB, j'étais conscient qu'il me faudrait vous en exposer les motivations, en d'autres termes, vous présenter les raisons de ma candidature. Pour être parfaitement honnête, rien ne me prédestinait, il y a encore quelques semaines, à être devant vous aujourd'hui. Vous avez toutes et tous reçu mon CV, vous avez pu lire que j'ai un parcours plutôt complet d'enseignant-chercheur avec des responsabilités en

recherche, en enseignement, des séjours à l'étranger, des interactions avec les entreprises et j'ai appris aujourd'hui, fortuitement, par Monsieur le Vice-président que j'étais le doyen d'âge des enseignants-chercheurs. Mais il y a aussi dans mon parcours, toutes ces choses que l'on ne met généralement pas dans un CV et qui pourtant expliquent ma présence devant vous aujourd'hui.

Enfant, j'habitais un tout petit bourg de la région, je suis passé comme tous les gamins du village par l'école publique communale, puis j'ai fréquenté les préfabriqués du collège du chef-lieu de canton, l'internat du lycée de la sous-préfecture, je ne suis donc pas passé par Stanislas, mais j'ai eu une chance, c'est de venir faire mes études supérieures à l'université de Bourgogne. À l'uB, j'ai étudié, je me suis formé au sein d'un cadre propice, profitant à plein, comme beaucoup de mes camarades, de la reconnaissance et du rayonnement que d'autres avaient apportés à l'établissement. Lorsque je suis passé de l'autre côté de l'amphithéâtre, sur l'estrade, j'ai tenté de participer à la constitution et au renforcement de cette excellence. Et surtout, comme l'ensemble des équipes pédagogiques, j'ai constamment essayé de la mettre au service des étudiants, de tous les étudiants. Mon objectif est donc, aujourd'hui comme hier, de faire en sorte que l'uB reste une université au plus haut niveau, qu'elle continue de rayonner et que chaque étudiante ou étudiant qui s'y inscrit puisse y trouver son chemin vers l'épanouissement.

Maintenir et renforcer l'excellence de l'uB est donc la raison première de ma présence devant vous. Je tiens à souligner ici que l'excellence n'est aucunement synonyme d'élitisme. L'excellence, c'est une politique au service de la réussite du plus grand nombre, chacun bénéficiant du rayonnement de l'établissement, qu'il soit membre du personnel, étudiant en licence, en master ou en doctorat. Or, et c'est le premier point que je vais aborder, l'excellence est conditionnée, forcément conditionnée par une politique de site qui soit ambitieuse. Ce n'est pas moi qui ai conçu la notion de grand pôle universitaire d'excellence, ce n'est pas moi qui, dans un environnement globalisé, pousse à la constitution d'un paysage universitaire à deux vitesses, une première catégorie constituée de grands sites mutualisant plusieurs établissements de haut niveau et une seconde catégorie regroupant les établissements qui ne peuvent ou qui refusent d'entrer dans cette logique. Pour donner une meilleure chance à ses usagers, mais aussi pour rester attractive, l'université de Bourgogne doit appartenir à la première catégorie. Or, de mon humble point de vue, ce n'est pas cet objectif qu'a choisi la gouvernance sortante en décidant de rompre avec ses partenaires régionaux historiques, même s'il s'agissait, il est vrai, d'une histoire récente. Tout cela pour se replier sur la seule métropole dijonnaise. J'avoue ne pas comprendre à qui va factuellement bénéficier cette politique, même la métropole dijonnaise, je le dis solennellement à qui veut bien l'entendre sera perdante. Sans réelle ambition internationale, isolée au sein d'un consortium réduit principalement à Dijon, le risque est extrêmement grand de voir l'uB déclassée et devenir progressivement, mais sûrement, un simple collège universitaire qui n'attire plus ni les étudiants ni les talents. Lentement mais inéluctablement, les campus de l'uB se videront. Celui de Dijon ne fera pas exception. La seule alternative crédible à cet isolement de l'uB est aujourd'hui de recréer une entité à l'échelle de la totalité de la région pour former ou plutôt pour reformer un ensemble de niveau international regroupant toutes les forces de Bourgogne-Franche-Comté, comme c'était le cas lors de l'obtention d'un des neuf ISITE qui situait UBFC parmi les 15 sites français de niveau mondial. Au sein de UBFC, l'uB a remporté ou participé à remporter avec ses partenaires un grand nombre de PIA, c'est-à-dire des plans d'investissement d'avenir, en d'autres termes,

des sources de financement pérennes sur 10 ans, de l'ordre de un à quelques millions d'euros annuels, et qui participent à l'excellence de notre recherche, mais aussi à la constitution d'une offre de formation cohérente, complète et surtout stimulante pour les étudiants. L'ISITE BFC était un PIA, il rapportait 10 millions d'euros annuels aux établissements partenaires dont 40% à l'université de Bourgogne et les 2/3 pour les établissements de l'ex-Bourgogne. Je me permets de vous montrer l'évaluation à mi-parcours d'un de ces PIA, la graduate school EIPHI, à laquelle je participe en tant qu'animateur du volet recherche. Cette évaluation par un jury international et donc totalement neutre, est arrivée jusqu'à moi hier. Et je me permets de vous en traduire un ou deux points saillants ici soulignés en rouge, notamment le fait qu'en dépit de problèmes stratégiques et politiques liés aux établissements, le projet a permis d'ouvrir des ponts vers la mobilité internationale et vers l'emploi pour les étudiants, au même niveau que les grandes écoles de la région parisienne. Au-delà de flatter le provincial que je suis, cela prouve que lorsque les équipes des différents établissements de Bourgogne-Franche-Comté travaillent ensemble, l'excellence est au rendez-vous et que les problèmes rencontrés se cantonnent à des problèmes de gouvernance et de stratégie à la tête des établissements. Comme vous pouvez le voir aussi, ce projet n'a pas de faiblesse manifeste. Son financement sera reconduit avec un budget annuel d'environ 1,4 million d'euros, dont à peu près la moitié pour les 17 masters qui composent cette graduate school. Chaque master, dont 1/3 est à l'uB, bénéficie donc d'un budget propre supérieur à 40 000 euros.

Une offre de formation doit avoir un double objectif d'épanouissement et d'insertion professionnelle qui nécessite des mesures d'accompagnement spécifiques et donc des moyens que les budgets récurrents n'apportent plus. On peut le regretter, je le regrette d'ailleurs moi-même. Mais cela est factuel, le maintien d'une offre de formation de qualité passe aujourd'hui par des financements sur des projets d'envergure de type PIA. Or, sans une politique de site concertée à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, il n'est pas certain et il est extrêmement peu probable que nous puissions renouveler les PIA qui irriguent actuellement nos formations et encore moins postuler pour de nouveaux financements. La redéfinition du paysage universitaire en Bourgogne-Franche-Comté est donc un défi majeur que le futur président de l'université de Bourgogne devra gérer en responsabilité. Si je suis élu, je propose donc de reprendre immédiatement contact avec les établissements les plus importants de la région que sont l'université de Franche-Comté, l'université technologique de Belfort-Montbéliard et les trois grandes écoles d'ingénieurs publiques de la région que sont l'ENSMM, l'ENSAM site de Cluny et l'Institut Agro Dijon. Avec eux et non contre eux, peut-être avec d'autres, je m'attellerai à la constitution d'une nouvelle entité où l'uB devra jouer un rôle central et moteur. Qu'on le veuille ou non, ce cadre est nécessaire pour développer des synergies en termes de formation et de recherche, avec une ambition évidemment régionale, mais aussi nationale et surtout internationale. Ceci étant dit, je tiens à ajouter que cette volonté de dialogue avec les établissements n'est pas contradictoire avec le fait que je tiens fermement à l'identité de l'université de Bourgogne. Le maintien de cette identité n'est aucunement incompatible avec l'élaboration d'un nouveau cadre coopératif, voir fédératif, avec des partenaires à l'échelle de la région BFC.

Maintenant, une question se pose. Comment en est-on arrivé à cette situation ? Une région finalement assez peu peuplée se retrouve avec deux entités d'enseignement supérieur à vocation hégémonique. Mon hypothèse est que cela

résulte d'un manque flagrant de dialogue et de débat au sein même des établissements, de tous les établissements, et notamment au sein de l'uB. C'est la raison du second point que j'aborderai avec vous aujourd'hui, le besoin d'un renouvellement des méthodes de gouvernance. La sortie unilatérale de l'UBFC prise par l'ancienne gouvernance est une décision qui modifie radicalement et durablement le cas de l'uB en l'engageant dans un futur pour le moins incertain. Un grand débat sur la question était absolument nécessaire. Un vote en catimini au CA avec tout le respect que j'ai pour le CA et donc pour vous, n'était pas suffisant. L'équipe dirigeante d'une université a de très fortes obligations, elle doit s'appuyer sur une stratégie précise mais qui doit être comprise par tous et partagée par le plus grand nombre. Sa légitimité repose sur la consultation en toute transparence des représentants élus, des équipes des différentes composantes, mais aussi, lorsque l'avenir même de l'université est engagé, de l'ensemble du personnel et des usagers. Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut, selon moi, recueillir l'engagement de toutes et de tous autour d'un projet collectif. Ainsi, plutôt qu'un président au sommet d'une pyramide qui décide de tout, loin des acteurs de terrain, si vous m'élisez, ma présidence sera collégiale et soucieuse de garantir un dialogue continu avec le personnel et les étudiants de chaque composante. C'est par le dialogue et par des débats qui en découleront que nous pourrons recréer une condition d'une vie universitaire plus démocratique et surtout plus vigoureuse. À peine plus d'un membre du personnel sur deux s'est senti concerné par les dernières élections, moins d'un étudiant sur dix. Impliquer plus de personnes, c'est convoquer plus de compétences, plus de matière grise et permet l'émergence de solutions à même, pourquoi pas, de faire consensus. Pour les sujets les plus importants, au-delà des débats nécessaires au sein des trois conseils, si je suis élu, je mettrai en place des comités constitués de personnels et d'usagers. Pour les grandes orientations, je mettrai en place un système de consultations qui permettront à chacune et chacun de s'exprimer. Sur propositions des comités et sans en exagérer le nombre, des votations pourront alors être organisées. Je crois fermement dans les vertus du dialogue, du débat et de la démocratie, je crois moins aux décisions prises entre quelques personnes fidèles, affidées, conseillers plus ou moins officiels, visiteurs du soir. En gros, je ne crois plus, comme beaucoup, à la vieille politique. Je crois à une politique de proximité transparente, la seule à même de réimpliquer l'ensemble de notre communauté dans l'espace stratégique qui l'engage pour de nombreuses années. Par ailleurs, étant hostile au cumul des mandats, notamment dans la durée, et pour éviter tout clientélisme durant ma présidence, je m'engage ici, devant vous, en cas d'élection, à faire un mandat unique.

Dans ce contexte, ma gouvernance aura pour ambition de redonner à notre communauté universitaire, confiance et sens partagé de l'implication. Sur cette base et sur ce nouvel élan, des réformes nécessaires, concertées et pourquoi pas consensuelles pourront être menées. Pris par le temps et parce que, encore une fois, je pense que le cap et le cadre priment, je n'en citerai aujourd'hui que deux.

Tout d'abord, une politique d'actions concrètes concernant la qualité de vie et des conditions de travail, avec notamment la constitution de dispositifs efficaces d'alerte et surtout de traitement à la racine des situations de conflit et de souffrance au travail. Il ne faut pas traiter les conséquences et les symptômes des problèmes, mais il faut apprendre à en traiter les causes.

Un second point concernera la mise en place d'une politique environnementale incitative et volontariste à même de diffuser à l'ensemble de la société. Ce second point nécessitera donc de réaliser des actions en termes de

formation, mais aussi en termes d'expérimentations concrètes sur le campus. Je me permets d'en citer une à titre d'exemple. Intégrer dans l'ensemble de nos formations, un module commun portant sur la transition écologique qui soit réellement transdisciplinaire, c'est-à-dire abordant à la fois les aspects scientifiques, notamment l'effet de serre conceptualisé il y a 200 ans par Joseph Fourier, un Bourguignon, l'effondrement de la biodiversité, leurs conséquences économiques, sociales, politiques, mais aussi sur la santé, leurs déclinaisons en termes de législation et donc de droits, et abordant enfin la façon de communiquer sur le sujet. Presque toutes les composantes de l'uB seront donc concernées. C'est très ambitieux de faire travailler horizontalement presque toutes les composantes de l'université sur un sujet, c'est éminemment complexe et brûlant. C'est ambitieux et exaltant. C'est exaltant car ambitieux.

Pour conclure, je pense que vous avez compris que ma candidature aux fonctions de président relève d'une seule aspiration. A travers une politique de site ambitieuse et un renouvellement des méthodes de gouvernance, permettre le rayonnement de nos chercheuses et de nos chercheurs afin de construire l'université tournée vers la réussite, tant académique pour les usagers que sociale pour le personnel, de façon à servir efficacement l'ambition de nos 30 000 étudiantes et étudiants.

J'espère que ce discours vous a convaincu et il me reste vos questions pour achever de le faire. Je vous remercie.

M. Hervé.- Merci Monsieur pour cette présentation dans les délais, on passe désormais à l'épisode de questions-réponses. Je vous laisse la parole. Maxence.

M. Roulliat.- Merci beaucoup pour cette présentation. Une première question que j'ai à vous poser, c'est est-ce qu'on vous dérange en tant qu'étudiant ? Il n'y a rien sur la vie étudiante. On est présents dans quelques mots, mais à part ça, j'ai lu et j'ai relu différents mots, il n'y a rien nous concernant. D'où ma question, est-ce qu'on vous dérange ? Est-ce qu'on a le droit d'être présents ? Est-ce qu'on a le droit de voter pour vous ? Actuellement, avec ce qui est présenté, je dirais non. Alors certes, il y a eu une ouverture sur différentes... Alors je crois que vous avez parlé d'une boîte à idées. Alors au-delà du fait que c'est une très vieille idée, on parle d'ambition pour les 30 000 étudiants, on est plus de 30 000, on est 34 000 et même un peu plus, alors déjà un chiffre qui est assez différent. Et puis, au final, qu'est-ce qui est fait pour nous réellement ? Là, en tout cas quand je lis, pas grand-chose. Autre point, et en tant qu'ancien administrateur de la COMUE, parce qu'effectivement j'ai été au CA de la COMUE pendant trois ans et j'ai vécu la fin de l'ISITE et j'ai été encore élu sur la suite, ce qui est écrit, c'est vrai, il y dix ans, pas aujourd'hui. Encore une fois, reprendre contact avec un certain nombre d'établissements, c'est très bien, encore une fois il faudrait que ce contact n'existe plus mais je n'ai pas l'impression que ce soit le cas. Et tous les autres on les oublie ? Ils sont où ? Le périmètre qui nous était donné, c'est le périmètre de la COMUE. Alors certes, il est explicité que c'est les plus grands établissements, je n'en suis pas sûr. Donc je suis déçu de cette candidature parce que, d'une je ne m'y retrouve pas et de deux, je pense qu'il y a des choses qui ne sont pas vraies.

L'autre point qui est évoqué, c'est l'orientation qui est prise. C'est une décision du conseil d'administration, il y a deux ans, j'étais là au moment du vote en septembre 2022, on a voté pour ça donc ça veut dire que est-ce que vous estimez que ce vote n'était pas légitime ? Il n'avait pas lieu d'être en tant que vote ? Je ne

vois pas dans votre présentation, une proposition de refaire voter, ce qui serait avant tout bien plus légitime parce que c'est le conseil d'administration qui doit voter l'orientation de l'établissement, qui a un débat, etc., je pense que c'est essentiel. Il n'empêche que ça n'apparaît pas. Et ensuite vous parlez d'une gouvernance. Quelle est-elle ? Parce que on a une présentation, on a une idée des vice-présidents, on a une idée de tout ça, on doit se positionner mercredi matin, on a un nouveau conseil d'administration, quelle est votre gouvernance ? Je vous le demande.

Et dernier point, les étudiants, en tout cas notre liste n'a jamais été approchée. Donc certes c'est porté par une des listes plus le SGEN CFDT si j'ai bien compris, mais on n'a jamais été approchés. L'autre candidat nous a approchés pour nous poser des questions, pour créer une ouverture. Pour quelqu'un qui présente le débat comme étant au cœur de ses propositions, je trouve ça très dommage.

M. Domenichini.- Il y a énormément de questions. J'ai pris quelques notes. Pourquoi je n'ai pas pris contact avec vous ? Il me semble que vous avez annoncé lors du premier CA que vous étiez soutien de Vincent Thomas. Donc j'en ai pris note et j'avais bien compris que vous ne voteriez pas pour moi, ce que je trouve logique, vous vous annoncez soutien, donc moi ça me convient très bien. Voilà pourquoi je n'ai pas pris contact avec vous.

La légitimité du vote. Je n'ai pas remis en cause la légitimité du vote au CA. J'ai dit qu'à partir du moment où c'était quelque chose qui n'était pas dans le programme de Vincent Thomas, la sortie unilatérale de la COMUE, au moment de son élection il y a quatre ans, le faire un petit peu... J'ai utilisé le terme en catimini, je n'ai pas dit que c'était illégal. J'ai trouvé ça quand même assez difficile, moi en tant que personnel de l'université, on m'annonce que le cadre pour lequel je travaille depuis une dizaine d'années est supprimé de but en blanc sans qu'on ait pu en discuter, ça me semblait, je ne veux pas dire antidémocratique, mais en tout cas a-démocratique.

Ensuite vous dites que j'annonce des choses fausses. J'aurais aimé que vous me disiez ce qui est faux dans ce que j'ai dit, ça m'aiderait à répondre à la question.

Ensuite, ISITE il y a dix ans. ISITE ne s'est pas terminé il y a dix ans. On peut discuter de la fin d'ISITE. Je vous rappelle ce qu'a dit le jury international sur ce qui s'est passé dans ISITE. Ils ont annoncé que ce qui avait été mené comme projet était vraiment, par certains aspects, exceptionnel, mais que le projet devait s'arrêter pour des problèmes de gouvernance et de stratégie des établissements. Il faut penser aux chercheurs !

Quant aux étudiants, je ne pense pas aux étudiants, les étudiants sont des personnes qui ne m'intéressent pas ! J'enseigne à l'université de Bourgogne, je suis face à des étudiants depuis 1989. Je suis le doyen d'âge ici des enseignants-chercheurs, maintenant c'est officiel. Donc dire que je ne pense pas aux étudiants ! L'ambition de l'université, pour moi, son rayonnement, il n'est au service que des étudiants, peut-être pas des étudiants qui aujourd'hui finissent leurs études, mais je pense aux étudiants qui s'inscriront à l'université de Bourgogne dans dix ans. Alors on peut me reprocher de penser à ces étudiants-là qui aujourd'hui sont au lycée, peut-être au collège, voire à l'école primaire, mais moi je pense à ceux-là. Alors effectivement, peut-être que ce n'est pas les étudiants auxquels il faut absolument penser mais sans rayonnement de l'université, dans dix ans, ces étudiants-là le payeront et moi je pense aussi à ceux-là. On peut me reprocher de pas penser assez à ceux qui aujourd'hui vont voter, c'est possible. Dans dix ans, je ne serai plus à l'université mais je pense à ceux qui y seront encore, je pense à tous les jeunes

collègues qui y seront encore, je pense à tous ceux qui sont étudiants aujourd'hui et qui seront jeunes collègues dans dix ans. Qu'est-ce qu'ils auront comme outils pour faire de l'enseignement et faire de la recherche ?

M. Roulliat.- Je vous remercie. Il n'empêche que aujourd'hui on ne vient pas à l'université que pour être en cours et que pour la recherche, les étudiants viennent à l'université pour une globalité. Et donc quand je parlais, il n'y a rien pour les étudiants, il n'y a rien pour la vie étudiante, il n'y a rien pour la vie de campus et je trouve ça assez dommage et c'est très réducteur et c'est pour ça que je parle d'un projet qui était valable il y a quelques années, l'université qu'on a aujourd'hui ce n'est plus la même chose. Et ensuite vous m'avez demandé d'avoir une preuve et de justifier ce que je dis et notamment sur la politique du site, je prends ce que vous avez noté dans votre candidature : « Le ministère de la recherche vient de confirmer que le portage de la politique de site dans notre région était confiée à la COMUE UBFC ». Vous avez vu ça où ?

M. Domenichini.- Au moment où je l'ai écrit, c'était le cas.

M. Roulliat.- Je suis désolé mais pas du tout ! Encore une fois, j'étais administrateur il y a deux ans, durant les deux dernières années, à quel moment le ministère a dit que ça devait être à la COMUE il y a 2 ans ?

M. Domenichini.- Je vous enverrai le mail, je ne l'ai pas, je ne peux pas le faire maintenant mais je vous l'enverrai.

M. Roulliat.- Avec grand plaisir parce que je suis très demandeur de savoir et excusez-moi mais entre les deux CA où ça a été écrit, je le prends à partir du moment où je l'ai reçu, il n'y avait aucune confirmation que le ministère avait (*mot inaudible*) une politique de site qui devait passer par la COMUE.

M. Domenichini.- La politique de site, jusqu'à encore il y a très peu de temps, peut-être avant le courriel que Vincent Thomas nous a lu tout à l'heure, dont évidemment moi j'en ai pris connaissance tout de suite, je ne peux pas avoir du recul par rapport à ça, mais la politique de site devait être menée en région par un site unique qui a été à un moment donné la COMUE BFC. Pourquoi la COMUE BFC ? Parce que, à ce moment-là il n'y avait que ça, donc à la limite je ne vois pas quel autre établissement que la COMUE aurait pu porter les choses.

M. Roulliat.- Ce n'est pas du tout ce que le ministère... Avant, effectivement il y avait la question d'avoir un site, et un site n'est pas la même chose qu'une COMUE. C'est deux choses différentes.

M. Domenichini.- Quel est le site, alors, que le ministère a choisi si ce n'était pas la COMUE BFC ?

M. Roulliat.- Là on a, semble-t-il, une information sur le site qui a été choisi avec le mail que nous a lu Monsieur Vincent Thomas tout à l'heure.

M. Domenichini.- Mais le texte, je l'ai l'écrit avant que Vincent Thomas reçoive un mail que je n'ai moi-même pas reçu donc vous ne pouvez pas me

reprocher de pas connaître une information en avant. Je suis désolé, je n'ai pas d'informateur au ministère, j'ai des informateurs nulle part, je ne fais pas partie du sérail, je ne fais partie d'aucun sérail, donc on peut me le reprocher pour être président. C'est vrai, vous pouvez me dire « Vous n'avez pas le bras assez long pour être président d'université de Bourgogne », ça je peux l'entendre, ça, c'est quelque chose que je peux entendre tout à fait. Je ne pratique pas les CA depuis des années, que ce soit ceux de la COMUE, ceux de l'université. Moi, ce que je vois, c'est que l'université dans laquelle je travaille, dans laquelle j'ai été étudiant, prend un cap que je trouve dangereux essentiellement pour les étudiants et pour les jeunes collègues. On peut me reprocher de ne pas penser à l'atterrissage de l'avion, mais pour l'instant, moi je vois un avion qui prend une très mauvaise direction, voire qui pique vers l'océan, et ce qui m'intéresse c'est de reprendre le manche à balai et de reprendre un petit peu d'altitude et je pense que le terme altitude n'est pas mauvais ici, d'accord ?

M. Roulliat.- C'est une décision du conseil d'administration qui a (*mot inaudible*) sur l'université. Et chaque conseil d'administration, chaque administrateur a une communauté qui représente les personnes qui l'élisent. C'est le système démocratique. Vous avez évoqué le système antidémocratique, il plaît, il ne plaît pas, il n'empêche que démocratiquement ça a été voté ainsi. Vous le remettez en cause et c'est l'origine de ce CA. Par contre je suis désolé, mais une politique de site résumée à la COMUE, c'est faux. Il n'y a pas très longtemps, le ministère et la ministre de l'Enseignement supérieur a bien précisé qu'elle ne voulait plus de COMUE, qu'elle voulait des EPE. C'est ce qu'elle a précisé. Donc vous me demandez ce qui peut sortir d'une dimension régionale et de l'ensemble du site ? C'est un EPE régional, si on fait de la lecture interlignes, bien plus qu'une COMUE.

M. Domenichini.- Je suis tout à fait d'accord avec vous, mais la COMUE est un outil dépassé, tout le monde en est conscient. Le ministère aussi, c'est pour dire.

M. Roulliat.- C'est ce qui est écrit dans votre PF.

M. Domenichini.- À ce moment-là, la COMUE existe encore. Je suis désolé, en tant que responsable de la recherche d'une graduate school, j'étais obligé de référer, de passer par la COMUE. C'est elle qui décide si j'ai des crédits et comment ils sont débloqués, les bons de commande partent de la COMUE toujours et je ne vous cache pas que c'est un problème, techniquement, pour moi. Je ne suis pas un défenseur de l'objet COMUE, du tout. La COMUE, je savais au début que c'était un objet qui ne fonctionnerait pas parce que les personnels BIATSS de mon laboratoire me l'avaient dit. Ils m'ont dit : « Bruno, ça ne peut pas fonctionner, ça ne pourra pas fonctionner ». J'ai dit : « Écoutez, si ça a été construit c'est que ça doit pouvoir fonctionner ». Ils m'ont dit : « Non, ça ne marchera pas, tu verras, pour telle et telle raison ». Ils avaient raison. On aurait écouté le personnel BIATSS à ce moment-là, on aurait construit un autre objet. On n'écoute pas les gens. Et d'ailleurs, je n'ai pas dit antidémocratique, j'ai dit a-démocratique. Ce qui est un petit peu différent.

M. Roulliat.- Ce qui est différent je vous l'accorde, mais ce qui n'empêche que la finalité est la même dans le sens où vous remettez en cause le conseil d'administration qui a été élu il y a deux ans, il y a quatre ans pour une partie et certains il y a deux ans, pour justifier un système a-démocratique. Donc, soit il y a un

problème et dans ce cas-là tous les administrateurs, je pense, peuvent en parler mais c'est notre rôle, c'est notre fonction. On n'est pas des moutons, on sait peser le pour et le contre. Et l'élection du président ce n'est pas pour être président il y a quatre ans et sur les quatre dernières années, c'est pour être président pour les quatre prochaines années. Donc vous m'avez dit que la COMUE n'est pas un bon fonctionnement, je ne vois presque que ça en termes de périmètre ou en termes de fonctionnement dans votre profession de foi. Et donc c'est une question qui peut se poser. Et puis ensuite, honnêtement, que vous n'ayez pas des relations, etc., je n'en ai pas plus que vous et tant pis. Et ce n'est pas ce que je cherche pour un président, ce que je cherche c'est quelle va être l'ambition pour les quatre prochaines années.

M. Domenichini.- Alors c'est une très bonne remarque que vous faites. Je n'ai pas une ambition pour les quatre prochaines années, moi j'ai une ambition pour les 50 prochaines années. Que les choses soient très claires, je pense que la direction, le cap que prend l'université aujourd'hui est problématique pour les 50 prochaines années et non pas pour les quatre prochaines années. C'est tout à fait vrai, vous avez raison de le souligner, que ma candidature est précipitée. Je n'ai pas pris la décision de me présenter comme j'aurais dû le faire si j'avais vraiment souhaité avoir un programme construit comme vous le voulez, il y a quatre ans. Il faut quatre ans pour se préparer. Je vais un petit peu forcer le trait, j'ai fait ça en quatre semaines. Pourquoi je l'ai fait ? Parce que la situation, de mon point de vue, est extrêmement grave. Elle n'est pas grave pour moi, elle n'est pas grave pour les gens de ma génération, elle est grave pour les gens de votre génération. Et je le fais pour vous. Moi je n'ai rien à gagner là-dedans. Je le fais pour les étudiants, pour mes jeunes collègues. Je comprends très bien qu'on considère que oui, il y a quelque chose à voter dans deux jours, c'est vrai, il y a quelque chose à voter. D'ailleurs, ça me fait penser qu'il y a quelques petites bricoles que j'ai vues qu'il faudra modifier, je ferai un mail spécifiquement cet après-midi sur le sujet. On est d'accord avec ça, mais moi je regarde plus loin que ces quatre ans. Dans quatre ans la situation aura très peu bougé mais la direction sera la même, sauf que cette fois on sera sur des rails, ce sera très difficile de changer la direction, il faut en avoir conscience.

M. Hervé.- Je donne la parole à Denis Hameau qui bouillait d'impatience.

M. Hameau.- Non, non, je ne bouillais pas d'impatience, je suis un peu volcanique des fois c'est parce que je suis né à la Réunion. Je suis très heureux d'être dans le débat ce matin, mais moi je suis là pour l'élection d'un président, je ne suis pas là pour refaire le match qui est plié, UBFC en fin d'année ce sera terminé. Deux objets nouveaux arriveront, l'un qui est en cours et qui a été regardé par le ministère qui a fait ses remarques, et qui avance et l'autre qui est pour l'instant une fiction et qui doit être créé. Qu'on soit clair, il y a quelque chose qui marche, qui avance et il y a autre chose et pour l'instant, moi je n'ai pas d'informations sur les différents CA des différents établissements que vous avez cités qui auraient pris des délibérations pour adhérer à ce futur objet, ce que je souhaite, parce que je pense que c'est important que ça fonctionne. Donc moi votre candidature, d'abord vous avez beaucoup cité Dijon métropole, vous vous inquiétez pour Dijon métropole, c'est sympathique mais en fait on n'a pas besoin que vous vous inquiétiez pour nous. On réfléchit aussi pour les 20 prochaines années et stratégiquement le fait qu'on ait réussi à réunir autour de l'uB onze établissements, voire plus demain, c'est déjà un pas gigantesque si on y pense bien, et qui justement va fédérer au-delà de ce qui

existait, au sein de la COMUE il y avait de mémoire six établissements. On a fait un pas gigantesque en ayant finalement décidé, c'est une décision, vous parlez de catimini, jamais ça n'a été fait en catimini, ça a été relayé dans la presse, à tous les étages, dans tous les réseaux sociaux, ici il y a eu un débat là-dessus. Alors vous n'y étiez pas, mais je pense que vous confondez la véhémence, l'énergie, enfin il y a un petit côté manque de contrôle dans votre intervention, parce que finalement, vous mettez en cause des gens qui, tous dans leurs fonctions, essaient d'être responsables, je crois, enfin on essaie. Moi, ça fait un an que je bataille avec l'Institut Agro Dijon pour leur expliquer qu'ils s'appellent Dijon et pas Besançon et on a réussi, en responsabilité, à faire en sorte que finalement il y ait un positionnement équilibré de cet établissement au sein de la région. Vous êtes chercheur et votre expérience, dans ce que vous racontez ce matin dans votre candidature, elle est intéressante parce que vous avez vu ça avec l'œil de l'expert et du praticien et en plus les BIATSS vous disaient que ça ne marcherait pas. Moi je crois en effet que ça peut marcher si ce n'est pas des systèmes subis par les communautés, mais si c'est des systèmes construits avec les communautés. C'est ce que je retiens de cet épisode UBFC, pour moi c'est ça qui est essentiel, c'est qu'il y a un destin commun qui se dessine ensemble, ici UB Bourgogne Europe et de l'autre côté un EPE qui j'espère va émerger et chacun avec ses forces, parce qu'on est complémentaires en réalité et il y aura des transversalités attribuées, des coopérations trouvées si on veut répondre à l'ambition que vous, et que je partage d'ailleurs, que, à l'échelle régionale, on ait un vrai rayonnement et que à l'international on pèse. Mais on ne le fera pas d'en haut parce que d'en haut on essaie de le faire depuis dix ans. Depuis dix ans, ça ne marche pas. Parce que les sujets de gouvernance ont été posés après, ils n'ont même pas été complètement élaborés. On est allé chercher de l'argent, c'est très bien l'argent, ça aide évidemment, mais si ce n'est pas pour faire ensemble, l'argent ce n'est pas un accélérateur dans ce cas-là, on fait du partage et s'il y a une volonté d'hégémonie, forcément, ça ne marche pas. Parce que comme vous dites, ça devient peut-être un peu a-démocratique. Donc moi, Dijon métropole, si on vous dérange comme disait Maxence, ce n'est pas grave, moi j'assume. Notre vision, c'est que ce qu'on voit émerger est puissant, ce qu'on voit émerger est dans l'excellence. Je pense comme Maxence que vous avez un train de retard dans votre candidature, vous êtes encore dans cette histoire de l'UBFC, UBFC ça se termine et donc le sujet c'est qu'est-ce qu'on construit après ? Et ça ne sera pas l'UBFC, donc ça sera avec les acteurs qui la composent, en partie, mais ça sera beaucoup plus. Donc si on reste dans le schéma ancien, on ne peut pas se projeter dans l'avenir. C'est là qu'est votre contradiction à mon sens. Donc pour se projeter dans l'avenir, il faut d'une part faire le deuil de tout ce qui s'est passé, en tirer les leçons, ce qu'on a tenté de faire à Dijon métropole, comprendre que dans une dynamique régionale, l'enseignement supérieur est essentiel et qu'on ne peut pas déconstruire d'un côté pour construire de l'autre. C'est-à-dire que l'argent ne peut pas faire des flux de l'un à l'autre. Il faut conforter ce qui marche, on a parlé des plateformes, on a parlé de tous ces sujets-là, et ça, ça doit être vu à l'échelle régionale. C'est vraiment essentiel.

La deuxième chose qui pour moi est importante sur l'histoire de la politique de site, c'est que, à force de dénoncer un principe qui est aussi une fiction, c'est-à-dire le portage d'une politique régionale par un objet qui surplomberait un autre objet, on reste dans l'ancienne histoire qui n'a pas marché, mais on persiste. Donc je suis très content que le dernier courrier précise que chacun s'appropriera des éléments essentiels et stratégiques de sa politique de site et qu'il y aura une politique de site construite à l'échelle régionale parce qu'il y aura des objets qui, à l'échelle régionale,

pourront être co-construits. Ça, ça marchera. Moi, je ne suis pas comme vous, à dire on va aller dans le mur. Pour piloter un avion, il faut prendre des cours, ça ne s'invente pas. Et, à mon sens, ce qui est en train d'être construit aujourd'hui, va nous permettre d'accélérer, va nous permettre de monter des projets dont on n'a pas idée pour l'instant. Là, on trouvera de l'argent parce qu'on sera compétitif, on sera dans l'excellence. Ce n'est pas l'inverse qu'il faut faire. Ce n'est pas la structure qui définit les éléments, c'est d'abord la stratégie, ensuite il y a l'organisation, la structure et après on va chercher du financement. C'est comme ça que ça fonctionne si on veut évidemment emmener la communauté, si on veut réussir.

Moi, votre candidature, franchement, j'ai l'impression que vous voulez rejouer un match qui est terminé. Donc à un moment donné, il faut s'économiser, c'est ce que je fais. Et il faut mettre son énergie là où il faut faire l'effort. L'effort il est sur la construction de l'avenir, sur les deux objets qui vont arriver et ces deux objets, comment ils vont pouvoir coopérer pour justement amener cette excellence. Juste en termes d'éléments de réflexion, je mets ça à votre réflexion, moi j'étais frappé, quand je suis arrivé en 2016 sur l'enseignement supérieur, la COMUE à six établissements, pour moi, c'était quand même curieux, sachant que quand on regarde bien sur l'université de Bourgogne Europe aujourd'hui, on est déjà à douze. Vous voyez, donc on n'était déjà pas à l'échelle et ça signifiait aussi qu'il y avait des problèmes de gouvernance parce que vous avez parlé des écoles publiques, c'est très bien, d'ingénieurs. Moi j'ai demandé pendant trois ou quatre ans que l'ESTP, que l'ESEO, que d'autres écoles puissent être intégrées à la COMUE. Trois ou quatre ans ! Ça n'a pas été fait, ça a été fait à la fin quand on a eu un nouveau président, au bout de presque trois ans. Et à un moment donné, on y est arrivé. Donc il n'y avait pas une volonté vraiment de coopération au sein de cet ensemble. Et en tout cas, ce sujet de la gouvernance qui permet la coopération n'était pas du tout posé. Oui, c'était super pour les chercheurs, ils avaient 10 millions par an, ils sortaient des super projets, c'était formidable, mais d'une certaine manière, le système était monté à l'envers. Donc si on pouvait le monter à l'endroit pour une fois, ce serait pas mal. Juste pour votre réflexion aussi, Dijon métropole gagne des habitants, le département de la Côte-d'Or est à zéro et d'ici 20 ans, si on ne se bouge pas, la région, elle, perdra plus de 200 000 habitants. Voilà, c'est juste pour votre réflexion. Merci.

M. Domenichini.- Alors, déjà je peux prendre les choses avec lesquelles je suis absolument en phase avec vous. Construire avec les communautés, je suis d'accord, c'est avec les communautés qu'on doit construire. Donc là c'est un premier point avec lequel je suis d'accord. Qu'il y ait une stratégie pour obtenir un financement, je ne sais pas qui peut être contre ça. Une petite réflexion globale aussi, après vos questions, votre discours, c'est que peut-être vous auriez pu être candidat à la présidence de l'université puisque vous avez l'air d'avoir quand même des idées assez précises sur la chose. Quant au match, savoir s'il est terminé, un match n'est jamais terminé, chaque fois qu'on a pensé que le match était terminé - Séville 82, on a pensé que le match était terminé, il ne l'était pas. Il n'y a peut-être que ceux qui ont mon âge avancé qui s'en rappellent -, mais un match il n'est pas terminé tant que l'arbitre n'a pas sifflé la fin. Vous n'êtes pas d'accord, peut-être, de toute façon, tant qu'il y aura un souffle de vie il y aura de l'espoir, c'est comme ça.

ESTP, ESEO, est-ce que vraiment on peut comparer ESTP et ESEO avec ne serait-ce que l'Institut Agro, avec l'ENSM, avec évidemment l'université de Franche-Comté, je pense que là ce n'est pas raisonnable non plus. Il faut être raisonnable un petit peu. Il a des ponts avec l'ESTP qui sont très intéressants,

notamment avec Polytech, ancien ESIREM, j'en suis tout à fait conscient. Mais combien d'enseignants avec l'HDR à l'ESTP ? Zéro. Donc c'est assez difficile de construire des synergies en recherche avec les écoles privées dont d'ailleurs l'objectif n'est pas exactement le même que celui de l'université. On comprend bien l'objectif des écoles privées de rentrer finalement dans un bloc où il y a une grosse et belle université. Profiter, pour une petite école, du rayonnement de l'université de Bourgogne, je le comprends bien, c'est des choses qu'on comprend. BSB associée à l'UBFC, c'était pour eux du rayonnement, bon il n'ont pas beaucoup grimpé dans le classement des écoles, mais c'était du rayonnement et c'était aussi des financements, ils ont eu quand même une part de financement importante de la part de l'ISITE, il faut s'en rappeler.

Quand vous dites : « Ça ne part pas d'en haut, ça marche par en bas », je suis tout à fait d'accord, les graduate schools qui ont été construites, elles ont été construites par en bas. ISITE n'a pas été construit par les chefs d'établissement, il a été construit par les chercheurs et les enseignants-chercheurs. Il y a eu à un moment donné une volonté des chefs d'établissement de travailler ensemble. C'était il y a une quinzaine d'années. Je sais, j'étais responsable d'un master à l'époque, on m'a enfermé dans une salle, c'était à Besançon d'ailleurs, où il y avait les VP de Dijon et de Besançon, ils nous ont dit : « Maintenant vous bossez ensemble ». On était pris au piège, on ne savait pas ce qui nous attendait quand on est allé dans cette salle, « maintenant vous bossez ensemble » et le président et la présidente de l'université de Bourgogne à l'époque ont posé un projet, alors non pas d'ISITE mais d>IDEX. Et là ça venait d'en haut, il y avait une vraie volonté de faire quelque chose avec une ambition énorme parce que l>IDEX c'est au-dessus de l'ISITE. Là, ce n'est plus dans les 15 meilleurs pôles de France, c'est dans les cinq, c'était à ce niveau-là que ça se jouait. Là, aujourd'hui, ça a été dit tout à l'heure, Forthem on est dans les 50, je ne dis pas que c'est mal, on est dans les 44 universités les mieux classées de France. Moi je n'aspire pas à ça pour les étudiants ni pour les jeunes collègues. Moi j'espérais mieux parce que je sais qu'on peut faire mieux, parce que je sais que quand les chercheurs, les enseignants-chercheurs font des choses ensemble, les projets, ils passent, ils sont considérés comme les meilleurs projets en France. L'évaluation de EIPHI, je ne sais pas si vous avez vu, faiblesse : néant, pas de faiblesse du projet, c'est un projet qui vient de la base, il ne vient pas de la tête.

Alors, vous avez dit : « complémentaires, on est complémentaires », si on est complémentaires, pourquoi ne pas travailler ensemble ? On ne va pas se marcher sur les pieds si on est complémentaires. Où est le problème de construire quelque chose ensemble ? Le problème on le connaît un petit peu, je peux vous le montrer, je vais mettre les pieds dans le plat, je vais vous montrer le problème, il est en haut à gauche, il est marqué « 25000 Besançon ». Je pense que si la COMUE était située sur le site de Dijon on n'aurait pas la même discussion aujourd'hui. Moi, quand ça a été créé, la COMUE, j'ai dit : « Il faut mettre la présidence à Dole », on sera tranquille. Évidemment, tout le monde m'a pris pour un fou, tout le monde a cru que je blaguais, je ne blaguais pas. On aurait été relativement peinard. Ça aurait évité que certains maires se disent... Il faut le dire, ça aurait été plus fin à l'époque en mettant de l'argent pour que le site soit à Besançon. La métropole de Dijon qui n'était pas métropole à l'époque je crois, je ne veux pas me tromper, n'a pas réagi assez vite à ce moment-là. Alors évidemment on est dans cette situation-là, à cause de ça, à cause de ce genre de choses, à cause de la tête. Quelqu'un dans cette salle un jour m'a rappelé ce dicton qui vient soi-disant de Mao « le poisson pourri par la tête ». Ça tombe bien Mao était chinois. On y est. Moi, je n'ai jamais fait partie de la

tête. Je suis la base qui monte et qui dit : « A un moment donné, il faut arrêter les bêtises, il faut se remettre autour d'une table, il faut parler entre personnes adultes et responsables ». Le jouet est beau, certes, on n'a pas la possibilité de jouer tous les jours avec, mais ce qu'on a avec ce jouet, c'est bien. Ça nous permet de travailler, ça nous permet d'être reconnu dans le monde entier. On était considéré comme un des 15 pôles français, je ne pense pas que l'université de Bourgogne soit capable de jouer à ce niveau. Je le souhaiterais. Mais est-ce que Dijon est la 15^e métropole en France ? Et en plus, avec une espèce de guerre larvée à proximité, à 55 minutes en TER, il faut 55 minutes pour aller en TER du centre de Dijon au centre de Besançon. Metz et Nancy ont réussi, alors eux, à fusionner.

Alors vous avez parlé de mon expérience. Oui, j'ai vu comment fonctionnait une université au Danemark, c'est assez différent d'en France. J'ai vu comment ça fonctionnait en Italie, c'est la même chose qu'en France, mais en allant un petit peu plus loin encore, en gros le président décide de tout.

Je crois que j'ai un peu fait le tour, non ?

M. Hameau.- Moi, je n'attendais pas des réponses.

M. Domenichini.- J'avais bien compris, c'est pour ça que je vous ai dit que le mieux, ça aurait été de vous présenter puisque vous avez plein d'idées.

M. Hameau.- Bon, vous êtes sympathique, je suis à côté de vous, tout va bien mais il y a des moments, il ne faut peut-être pas trop exagérer quand même parce vous devenez un petit peu outrancier et bien que je sois quelqu'un de patient, des fois c'est un peu désagréable.

Moi je veux juste vous dire, je suis là ce matin pour l'élection du président, de ceux qui se présentent à la présidence de l'uB, et pour moi le choix, il est, quel sera le meilleur candidat compte tenu des enjeux qu'on perçoit au niveau de Dijon métropole ? Et comme j'ai la responsabilité que m'a confiée François Rebsamen à la métropole et en tant qu'adjoint au maire de Dijon, de regarder aussi ces sujets sur le plan stratégique, évidemment j'ai une analyse stratégique et parce que on a fait un travail ensemble avec l'ancien président et aujourd'hui candidat, oui, on partage des visions, on les partage clairement. Je ne vais pas vous raconter une histoire qui est autre chose que ça, mais parce que c'est l'intérêt du territoire métropolitain et régional. C'est de ça que je parle, moi je ne suis pas en train de dire il faut tirer les marrons du feu pour Dijon, il faut que Besançon n'ait rien, ce n'est pas ça le sujet. Moi j'attends que Besançon ait plein de projets et qu'il nous tire vers le haut aussi parce que ça va nous aider et que au Creusot on ait plein de projets, qu'à Auxerre on ait plein de projets, qu'à Chalon on ait plein de projets, qu'à Belfort il y ait plein de projets, il y a l'hydrogène, ça pousse, c'est très bien, et que on se plaigne d'avoir trop de projets, moi c'est ça dont je rêve. L'idée, ce n'est pas d'être président de quoi que ce soit puisque d'abord j'ai trop de travail pour ça pour l'instant et deux, on est là ce matin pour ce choix-là parce qu'il est important pour la suite, je suis d'accord avec vous mais moi je vous disais ça juste pour vous alerter sur le fait que dans votre entrée qui était très UBFC, vous êtes déjà en retard d'un train, vraiment, parce que fin 2024, la COMUE s'arrête donc l'histoire va s'écrire avec deux EPE et c'est dans cette perspective-là qu'on vote ce matin. Donc dans votre déclaration, même si vous avez le mail que vous avez pris sur le portage de la politique de site, qui était au moment où vous l'avez écrit, et je peux le comprendre, mais dans votre déclaration, vous êtes déjà en retard par rapport à ça. C'est ça que je voulais juste pointer parce

que pour faire un bon diagnostic stratégique, il faut actualiser les éléments d'information et avec cette actualisation, on peut se projeter mieux. Moi je vous dis dès maintenant, là, ce qui se profile, c'est deux EPE, et ce qui se profile c'est la coopération de ces deux EPE, pas autre chose. Et vouloir absolument refaire un système, un co-portage de la politique de site, la fiction d'un EPE régional ou je ne sais pas quoi, c'est retomber dans les travers que vous dénoncez en plus. Et c'est ça le paradoxe.

Donc c'est pour ça que je vous parlais de rejouer le match. Terminé ! Parce que les choses ont avancé de manière significative et que chacun doit construire sa future trajectoire et faire en sorte que tout ça converge, dans un deuxième temps. Et vous verrez, moi je ne suis pas inquiet pour les 50 années qui viennent. J'ai plus d'espoir maintenant, compte tenu de la façon dont les choses bougent, qu'en 2016 quand j'ai pris mes fonctions à l'enseignement supérieur en me disant « mais quelle catastrophe, les gens ne s'entendent pas », pour de bonnes raisons, les gens ne s'entendaient pas parce que il n'y avait pas le travail de la gouvernance qui avait été fait en amont, et de système, je ne parle pas de personne, de système de coopération co-construit qui permettait d'avoir des délibérations partagées. La recherche, ça marchait, cet étage là il marchait, c'est comme ça que ça avait été construit et tout le sujet de la gouvernance n'avait jamais été posé, toutes les questions qui fâchaient n'avaient jamais été posées. Et donc ça c'est vraiment très important. Et là maintenant, moi j'ai de l'espoir parce que justement ces questions-là on se les pose.

Voilà, c'est tout. Après je n'ai pas envie d'être président, je n'ai pas envie d'être président de quoi que ce soit. Je fais mon travail d'adjoint, je fais mon travail de responsable de l'enseignement supérieur, sur la Smart City, sur plein de sujets et je suis là ce matin pour voter pour le bon président, c'est tout.

M. Domenichini.- Alors dire qu'il n'y avait que la recherche qui marchait, je précise quand même qu'il y avait 15 masters internationaux portés par l'UBFC.

M. Hameau.- Oui, on ne va pas rentrer dans le détail.

M. Domenichini.- On ne va pas rentrer dans le détail, tout à l'heure on m'a reproché de ne pas parler des étudiants ! A un moment, il faudrait un peu de cohérence. 15 masters internationaux avec des budgets propres, notamment pour la mobilité internationale, entrante et sortante, moi, je veux bien que ce soit peanuts tout ça, je suis désolé, quand ça s'est arrêté, les premiers qui en ont payé les pots cassés, c'est les étudiants, moi je pense en premier lieu à eux. Et quand on dit rejouer le match, à un moment donné, je suis désolé, les chefs d'établissement étaient pour construire quelque chose de cohérent, à l'échelle de la totalité de la région.

M. Hameau.- Mais la question, c'est les modalités.

M. Domenichini.- Moi je n'ai jamais compris ça. Quand je parle avec mes collègues étrangers ils ne comprennent pas que quand quelque chose ne marche pas en France, plutôt que de modifier la strate, on en ajoute une. Et là, comme la COMUE ne marchait pas, on va créer deux strates différentes, un EPE à gauche, un EPE à droite, pas politiquement parlant, un à l'Est et un à l'Ouest, on va dire comme ça, c'est peut-être plus simple, et puis après on va refaire une structure au-dessus.

Je veux bien qu'on puisse considérer que ça va marcher, je n'en suis pas convaincu du tout.

M. Hameau.- Il y aura une convention de coopération, il n'y aura pas de structure au-dessus.

M. Domenichini.- Donc vous voulez aller vers un système fédératif ?

M. Hameau.- Ça sera un système qui fonctionnera et qui aura une gouvernance partagée, vous verrez.

M. Hervé.- L'avenir nous le dira, c'est une certitude, c'est rare les certitudes dans la vie.

Je donne la parole à Elsa.

Mme Lang-Ripert.- Merci. Monsieur, vous voulez reprendre le contrôle de l'avion, vous voulez un nouveau cap. Mais vous avouez aussi ce matin que, faute de temps, vous n'avez pas encore eu le temps de bien prévoir l'atterrissage, alors je n'aime déjà pas beaucoup l'avion mais je vous avoue que je n'ai pas hyper envie de monter dans un avion qui n'a pas de pilote.

M. Domenichini.- Je vous rassure, je ne prends plus l'avion.

Mme Lang-Ripert.- Oui, mais j'aimerais bien qu'on atterrisse au bon endroit. Et donc la question est très simple et très claire et très factuelle. Vous voudriez construire une nouvelle entité, c'est ce que vous avez dit dans votre discours tout à l'heure, pour une politique de site ambitieuse, je vous pose la question très concrète, laquelle ?

M. Domenichini.- Ce n'est pas à moi de décider, ça doit être fait avec les partenaires, ça c'est toujours ce système français, je vais décider quelque chose et je vais l'imposer à mes partenaires.

Mme Lang-Ripert.- Non, ce n'est pas ce que j'ai dit. J'entends bien et vous avez raison et je pense à notre CA et je pense que nous sommes une instance démocratique. J'entends bien, vous n'allez pas imposer, décider, puisqu'un président n'est pas un dictateur. Mais pour autant, vous avez une vision et vous souhaitez porter une politique. Si vous vous présentez aujourd'hui à l'élection de la présidence de l'université de Bourgogne, c'est que vous avez un projet, au moins. Que vous n'imposiez pas derrière et que vous discutiez avec les collègues, c'est une évidence, mais un mandat de président, c'est quatre ans, c'est très court, donc aujourd'hui, là, quel est ce projet précisément ? C'est tout ce que je veux savoir. Après, comment vous le mettrez en place, en discussion avec les collègues j'imagine bien.

M. Domenichini.- Je vous ai dit, je reprends contact avec tous les chefs d'établissement, ceux que je considère être les établissements les plus importants. Ceux qui sont censés faire partie de l'EPE uB Bourgogne pourront tout à fait participer à cette discussion. Il faut construire quelque chose qui soit à l'échelle qui me semble la plus raisonnable, c'est celle de la région. Je conçois qu'on souhaite se replier sur les fondamentaux en se repliant sur des établissements qui soient sur la

métropole, c'est quelque chose que je peux concevoir, mais c'est quelque chose que je trouve dangereux pour l'avenir de l'université. C'est en ce sens que je veux construire quelque chose, alors reconstruire...

Mme Lang-Ripert.- Mais ce quelque chose, il se matérialiserait de quelle manière ? C'est le quelque chose, c'est l'entité que j'ai du mal à définir.

M. Domenichini.- Eh bien, par un système fédératif qui regroupe l'ensemble des établissements qui voudront bien en faire partie.

M. Hervé.- Emmanuelle ?

Mme Pucéat.- Merci. J'ai une remarque pour commencer, puis ensuite quelques questions pour rebondir d'ailleurs sur les questions d'Elsa, c'est un petit peu dans le même sens.

Une remarque pour commencer parce que vous questionniez la capacité d'un établissement à obtenir de nouveaux PIA sans rester dans une structure institutionnelle qui resterait commune à l'échelle de la région. Eh bien, de façon factuelle en tout cas on sait que ça n'empêche pas puisque à la suite de la décision de la sortie de la COMUE, l'uB, avec le CHU et le CGFL d'ailleurs qui font partie intégrante du projet d'EPE, qui sont quand même des poids lourds, on peut le signaler, a obtenu un financement PIA de site qui est le projet STRADA. Donc ça, c'est juste un élément factuel pour répondre à cette inquiétude que vous soulevez de façon légitime, on sait déjà que ça n'empêche pas.

Une question ensuite qui rejoint celle d'Elsa, c'est-à-dire vous parlez de quelque chose de fédératif. J'ai du mal aussi à imaginer ça. Vous devez quand même avoir une idée. Est-ce que c'est une convention de coordination ? Est-ce que c'est un EPE ? Est-ce que c'est une convention d'association par exemple ? En tout cas la forme légale que prendrait cette association ? Et j'ajouterai aussi autre chose, c'est que aujourd'hui, avec l'évolution du positionnement du SGPI et du ministère vis-à-vis de la politique de site, puisqu'on parle maintenant de deux sites, et d'une coordination et d'un pilotage des objets partagés au niveau du conseil de site et donc du copil recherche dans lesquels tous les établissements sont bien représentés et puis au niveau de la COMUE et donc dans lequel l'uB aura son rôle moteur dans la définition de cette coordination, de cette trajectoire à l'échelle de la région qui semble convenir d'ailleurs au ministère, c'est ce qu'il exprime dans ce courriel, comment finalement votre projet se positionne dans ce cadre puisque on voit bien finalement, en trame dans votre projet, le souci qui est le vôtre de suivre la volonté de l'État pour notamment garantir l'obtention de PIA, pour s'adapter à tout prix au cadre qu'il nous donne, comment maintenant votre projet se positionne ? En quoi est-ce qu'il va permettre de répondre mieux encore aux exigences de l'État alors qu'il a une configuration qui lui convient ? Et comment est-ce qu'il permettrait à l'uB d'être davantage moteur dans l'ESR régional finalement que dans cette configuration qui associe déjà tous les acteurs du site pour une coordination, d'ores et déjà, et sous quelle forme surtout du décret de 2018 ?

M. Domenichini.- Alors il y a beaucoup de questions. Effectivement, par rapport au ministère je crois que pour l'objet structurant, aujourd'hui tout le monde en France est un peu dans le flou. À part les universités qui ont fusionné, tout le monde est dans le flou. On peut regarder ce qui se passe notamment à Paris-Saclay où

finalement, ils ne savent même plus quel type d'objet administratif ils vont utiliser. Les élections n'ont pas donné des résultats qui étaient escomptés et au résultat, ils sembleraient partir justement vers la construction d'un modèle fédératif. Ça serait la porte de sortie pour continuer à travailler ensemble. Évidemment, je ne compare pas à Paris-Saclay aujourd'hui en termes de rayonnement, mais en termes d'établissement on peut être dans le même type de configuration, notamment si les établissements qui sont prévus dans l'EPE uB Bourgogne souhaitent rejoindre l'entité que je propose de créer. Aujourd'hui, tout le monde étant dans le flou, tant au ministère qu'un petit peu partout, je ne sais pas, je le dis clairement, quelle entité juridique il faudrait l'utiliser. Je ne suis pas un juriste, je n'ai pas vocation à le devenir. Je n'ai plus l'âge je crois à reprendre des études, on apprend à tout âge, oui, mais j'ai malgré tout un vrai métier, celui d'être enseignant et chercheur. Le PIA STRADA est un PIA finalement pour obtenir des projets européens, c'est très bien, j'en suis content. Le déblocage des PIA, j'en suis très content, ça veut dire que 43 projets de recherche répartis sur la totalité de la Bourgogne-Franche-Comté, avec parfois des projets d'ailleurs qui incluent en même temps le Creusot, le site de Sevenans donc Belfort-Montbéliard et puis des gens qui travaillent à Auxerre par exemple, c'est un de ces projets. Il n'y a pas qu'un de ces projets d'ailleurs, la plupart des projets sont multisites sur la totalité de la Bourgogne-Franche-Comté, donc on avait des outils qui permettaient de travailler ensemble. C'est toujours la même chose, on casse en disant on va faire mieux et en fait on émiette, je suis désolé, c'est le thermodynamicien qui parle, mais on augmente l'entropie et en faisant ça, on perd, on dissipe. Alors oui, moi je suis prêt à entendre toutes les critiques sur le manque de préparation de la structuration de cette nouvelle entité que je souhaiterais créer, mais l'expérience montre que si, en face, on a des établissements qui sont réceptifs, on sera capables de construire quelque chose ensemble. Et je ne veux pas y aller avec des idées préconçues de toute façon.

Mme Pucéat.- Merci de vos réponses. Il y a quand même une certaine inquiétude en entendant que vous n'avez pas vraiment d'idée de la structuration au moins que vous avez en projet ou à proposer aux établissements. Parce que aujourd'hui, il est vrai que ce sont des EPE qui se construisent. On a tenté déjà précédemment, à la suite de la sortie de la COMUE, de proposer une convention de coordination territoriale qui n'a pas été souhaitée par le ministère et dans laquelle les établissements n'étaient pas non plus forcément partants. Donc il ne reste pas non plus beaucoup de structures en fait à proposer. En dehors effectivement, ici, d'un EPE, c'est bien ce qui se construit d'ailleurs à l'échelle du site. Donc ça génère quelques inquiétudes de voir que vous n'avez pas d'idées, en tout cas préconçues, de cadre institutionnel, parce que c'est bien en fait le cœur ici des difficultés que l'on a eu ces dernières années.

M. Domenichini.- Oui mais on sait pourquoi le ministère n'a pas voulu, avoir deux pôles directeurs ce n'était pas possible pour le ministère. Après, manifestement, vous étiez présente. Vous nous avez trouvé un exemple avec deux sites directeurs d'un organisme public, un exemple. Si il faut trouver un dispositif où il n'y a pas d'adresse avec une des deux villes, on le trouvera.

Intervenant.- *(Intervention inaudible).*

M. Domenichini.- Ce n'est pas le sujet ! Je pense qu'à un moment donné, au moins ça l'a été. Ce n'est plus le sujet ! D'accord. Tant mieux.

M. Hervé.- Très bien, merci beaucoup. Est-ce qu'il y a encore des questions ? Oui, Cédric.

M. Clerc.- Bonjour, Cédric Clerc. Je suis élu sur la liste portée par le SNPTES UNSA. Bon, il y a déjà beaucoup de choses et des réponses aux questions qu'on pourrait se poser auxquelles vous avez pu répondre déjà. C'est la première prise de contact qu'on a puisque vous ne nous avez pas non plus sollicités, pourtant c'est la liste qui arrive en tête chez les BIATSS, on est un peu surpris.

M. Domenichini.- Mais justement, j'ai voulu contacter personne parce que je ne voulais pas faire... Ce n'est pas une façon d'être hautain et de rester dans notre coin. Déjà, le temps d'un enseignant-chercheur est assez contraint surtout en période de rédaction d'ANR, c'est comme ça, il faut assumer, j'assume. Plutôt que de contacter quelques personnes, j'ai préféré ne contacter personne de façon à être neutre devant vous aujourd'hui. Peut-être que j'ai eu tort, manifestement, d'après la remarque de l'élu étudiant tout à l'heure, dont je ne me souviens plus du nom, et de vous-même, j'aurais peut-être dû le faire. Je suis prêt à faire mon mea-culpa sur le sujet.

M. Clerc.- Il n'y a pas de souci, je ne vais pas m'étaler plus que ça, même si on avait plusieurs questions. Juste pour répondre à votre réaction, c'est que votre candidature nous inquiète en fait parce que vous dites vouloir travailler avec tout le monde, en collaboration avec tout le monde, pas une prise de contact ! Alors vous dites qu'il faut un pilote dans l'avion, le projet on ne le connaît pas, est-ce c'est un avion, un bateau, une fusée qu'il va falloir piloter, votre candidature nous inquiète.

M. Domenichini.- Écoutez, moi je ne sais pas quoi vous dire. Je vous écoute, je vous entends.

M. Clerc.- Je vous donne mon sentiment.

M. Hervé.- Merci. Laetitia Martinez ?

Mme Martinez.- Merci. D'une part, je vous prie d'excuser mon retard, j'étais bloquée sur l'A6 ce matin. Moi je suis contente qu'on puisse avoir des échanges sur le site et la perspective Bourgogne-Franche-Comté. En tant qu'élue régionale dans sa globalité, pouvoir échanger des points de vue, vous savez que c'est ce qui anime la région, comment à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté nous faisons émerger des projets qui nous permettent de rayonner tout en étant garant bien sûr de la qualité de vie de nos étudiantes et de nos étudiants. J'entends beaucoup de choses et c'est vrai qu'il y a beaucoup d'interrogations en ce moment. Sur la question du portage de la politique de site qui, dans les courriers, et je parle sous couvert de l'État, ont été rédigés, étant portés par la COMUE et ses évolutions successives, le mail, de ce que j'entends, qui a été lu par Vincent Thomas en début de conseil d'administration qui vient interroger. En tout état de cause, la présidente de région rencontre la ministre demain, je pense que ces questions-là seront abordées. Alors j'ai une question et l'attention particulière qui est celle de la région et que vous connaissez, c'est la

nécessité de conserver des instances qui nous permettent de travailler à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté.

Peut-être quelques précisions et j'en suis navrée parce que il y aura peut-être des questions qui iront aux deux candidats de manière générale, mais sur la question de la convention qui a été aujourd'hui rédigée, du conseil de site porté par UBFC aujourd'hui pour mettre en place ces projets, si on pouvait avoir quelques précisions. Et j'avais une question plus globale, alors peut-être que ça a été évoqué avant que je n'arrive mais je ne crois pas l'avoir entendu, sur la place des partenariats avec les collectivités territoriales, nos liens sont importants, comment sont-ils envisagés ?

M. Domenichini.- En ce qui me concerne, le lien avec la région Bourgogne-Franche-Comté est fondamental, il est historique. Alors moi j'ai surtout l'histoire vis-à-vis de la Bourgogne mais les collègues Francs-Comtois ont cet historique du côté de la Franche-Comté, il est clair que la construction ne peut se faire qu'avec et en concertation avec la région Bourgogne-Franche-Comté, il n'est pas question, à un moment donné, de ne pas considérer la région comme le partenaire principal, en tout cas de l'université de Bourgogne, et au-delà, de l'entité dans laquelle l'université de Bourgogne se situerait. Après, comment les interactions avec la région pourraient avoir lieu, ces interactions ne doivent pas forcément passer par la tête des établissements. Les établissements entre eux peuvent mettre en place des dispositifs pour faire fonctionner la recherche, pour faire fonctionner l'enseignement, pour faire fonctionner l'innovation, qu'ils aient une certaine autonomie et qu'ils fonctionnent en direct, qu'ils discutent en direct avec la région. C'est une possibilité, ce qui permet d'éviter, je me permets de le dire, un certain clientélisme, ce qui permet à la base de travailler plus directement avec la région et la région, de discuter plus directement avec les acteurs de terrain. Et je pense que la région y est sensible.

Mme Martinez.- Il y a d'autres collectivités.

M. Domenichini.- Il y a d'autres collectivités, évidemment, il ne s'agit pas de s'opposer par exemple à Dijon métropole. Il y a quand même six campus à l'université de Bourgogne et les collectivités territoriales de ces différents campus seront évidemment associées. Ça me semble évident, c'est pour ça que je ne l'ai pas précisé.

M. Hervé.- Vincent ?

M. Thomas.- Deux interrogations, une sur ce qui va se passer à l'échelle du site et qu'est-ce que le conseil de site auquel il est fait référence à la fois dans la convention de coordination territoriale dont nous avons fixé les bases, qui est publique donc chacun peut la lire bien entendu, à condition de vouloir s'informer, donc, qu'est-ce que c'est que ce conseil du site ? C'est un conseil de site qui réunit l'ensemble des acteurs ESR importants, majeurs, c'est-à-dire ceux qui disposent d'un laboratoire en Bourgogne-Franche-Comté, donc ça exclut par exemple des écoles qui n'auraient qu'un campus sans laboratoires en propre, ce qui permet d'imaginer qui est autour de la table. Et puis, bien entendu, les collectivités territoriales, on va dire importantes, celles des établissements, le conseil régional bien entendu. En ce qui concerne le partenariat avec les collectivités territoriales, je l'ai expliqué dans ma déclaration de candidature.

Mme Martinez.- Dans le conseil de site, les collectivités ?

M. Thomas.- Pas toutes, pas toutes. Le partenariat avec les collectivités territoriales tel que je l'ai exposé tout à l'heure, c'est un partenariat d'abord qui répond à une volonté de partage de stratégie commune avec les acteurs territoriaux. Et ça, je crois que c'est essentiel. Il faut que l'on comprenne les uns les autres, acteurs territoriaux, établissements, que nous avons toute légitimité pour penser une stratégie à l'échelle d'une communauté d'agglomération, d'une métropole, à l'échelle éventuellement d'une sous-région Bourgogne et Franche-Comté, à l'échelle également de la Bourgogne-Franche-Comté et que cette stratégie, elle doit être partagée. Je pense que les schémas régionaux locaux d'enseignement supérieur et de recherche participent à cette structuration et nous participons de plus en plus à leur élaboration ab initio, comme je l'ai dit tout à l'heure.

En ce qui concerne maintenant la manière dont ça doit se passer, je trouve extrêmement inquiétant qu'on puisse penser qu'une collectivité territoriale interagisse directement avec un laboratoire ou une composante, un département à l'intérieur d'une composante, sans passer par l'institution, l'établissement, - l'institution c'est l'établissement -, pour deux raisons. L'établissement poursuit sa propre stratégie, cela revient donc à contourner la stratégie de l'établissement. Par ailleurs, et c'est la deuxième raison qui est en lien avec la stratégie, cette stratégie, elle est élaborée par les instances de l'université, nous concernant, qui elle-même est constituée de l'ensemble des représentants élus démocratiquement par la communauté. Ça signifie que ce qui est envisagé ici est un déni de démocratie, facilite au contraire des relations de clientélisme avec des élus locaux et des pilotes d'équipes, de laboratoires, de composantes. Pour moi, ça fait lit de la corruption. Il n'est donc pas envisageable, si jamais je suis élu président, de permettre que ce type d'action puisse se faire au mépris des institutions que nous incarnons tous, à un titre ou à un autre. De même que l'université de Bourgogne ne se mêle pas de ce qui se passe dans les services internes d'une collectivité territoriale, une collectivité territoriale ne peut pas intervenir directement dans les services, les composantes, les laboratoires, d'une université. Il en va du respect de la loi. Si la loi crée des institutions avec des compétences, évidemment c'est pour être respectée, ce n'est pas pour être violée. Il en va également d'un rapport de confiance fondé sur un dialogue ouvert, partagé, autour d'une stratégie qui, je le répète, doit être commune et ça, c'est extrêmement important.

Je rappellerai autre chose, que ce conseil de site, il va poursuivre ce qui se produit en ce moment. Je rappelle que, d'abord, ISITE a été perdu un an avant la sortie d'uB et de BSB de la COMUE. Que la perte d'ISITE tient effectivement à la question de la structuration des établissements entre eux. La COMUE ne réunissait que sept établissements sur beaucoup d'autres en Bourgogne-Franche-Comté, qui s'intéressent à la recherche et à l'enseignement supérieur et le jury international a jugé que la trajectoire qui avait été décrite par l'un des membres de la délégation de la COMUE qui était présente devant lui, je rappelle des éléments de dialogue. Le président du jury international - j'ai assisté, donc information de première main - du jury international sur ISITE, nous pose la question de savoir « Quelle est la trajectoire que vous donnez, que vous envisagez pour votre COMUE ? ». La réponse qui n'a pas été la mienne, la réponse qui a été celle de la présidente de l'université de Franche-Comté, c'est de dire que « Nous souhaitons construire une grande université régionale ». Le I de ISITE signifie international, le jury était international et le jury avait pour mission de vérifier notre motivation à construire un instrument

international. Répondre de la sorte, c'était nous condamner. Nous connaissons le résultat. Pendant un an, en conseil des membres d'UBFC, j'ai posé deux ou trois questions permanentes. La première, « Nous allons perdre 10 millions par an à compter de 2023, puisque ISITE nous est retiré, quel modèle économique nous donnons-nous pour compenser cette perte et maintenir donc une activité ? ». La deuxième question, « Nous avons beaucoup de personnels présents dans la COMUE, il va falloir envisager leur sort parce que si nous n'avons plus 10 millions d'euros, nous n'aurons plus de quoi les payer et il s'agit de 80 personnels à peu près, outre les personnels payés sur projets. Qu'allons-nous faire, que leur proposons-nous ? ». La troisième question que j'ai posée pendant un an, « Que voulons-nous faire ensemble et nous contentons-nous - et ça, c'était la question majeure -, de rester à sept dont deux grands on va dire, et cinq moins grands, ou bien est-ce que nous intégrons les CHU, l'EFS, l'établissement français du sang, le CGFL, le centre de lutte contre le cancer ? Que faisons-nous des écoles d'ingénieurs qui gravitent autour de nous, localement, qui sont tout juste bonnes à être intégrées dans le polytechnicum,- enfin, comme le polytechnicum ne jouait finalement aucun rôle structurant ni politique, ce n'était, on va dire qu'une façade -, que faisons-nous, est-ce que nous créons des pôles d'ingénierie, de formation d'ingénierie sérieux, structurés, complémentaires, qui sortent du champ concurrentiel ? ». J'ai posé ces questions pendant un an, pendant un an je n'ai eu aucune réponse, aucune, des fins de non-recevoir successives, pas de modèle économique, pas de modèle RH, d'évolution RH, pas de projet, pas de projet scientifique, l'ISITE c'était fini, d'accord ? Donc au bout de quelques mois, on a commencé à en parler ici, devant le conseil d'administration, devant la conférence des directeurs de composante, devant la conférence des directeurs de laboratoire, devant la CFVU, devant la CR, devant toutes les instances qui sont composées d'acteurs démocratiquement élus. Le dialogue a été transparent, parfaitement libre et toute personne intéressée et un peu courageuse peut, pour s'en convaincre, reprendre l'ensemble des verbatim qui sont publiés sur le site de l'université de Bourgogne et accessibles à tous. Mais encore faut-il s'informer. Au bout d'un an, rien n'avait changé. Et toutes les propositions d'évolution, y compris la fusion, mon prédécesseur l'avait proposée deux fois à l'université de Franche-Comté, je l'ai proposée deux fois également, y compris devant la DGESIP, en réunion au ministère. La réponse qui m'a été faite : « C'est une provocation ! ». Mais non, c'est une proposition de structuration forte à l'échelle unique de Bourgogne-Franche-Comté. Je n'ai essuyé que des refus. Pourquoi ? Moi, je ne sonde pas les cœurs et les reins. Je ne fais aucun procès d'intention aux autres, j'expose des faits. Il était donc nécessaire, effectivement, de saisir le conseil d'administration d'une décision qui a été adoptée le 1^{er} septembre 2022, par 22 voix pour, une voix contre. Laisser penser que les administrateurs sont des personnes malléables et influençables et qu'on peut piloter comme les marionnettes est une injure qui leur est faite et surtout trahit une méconnaissance profonde du fonctionnement démocratique d'une institution comme la nôtre. Je le regrette, j'ai entendu des mots qui confinent à l'insulte, je ne m'y associe pas, vous pouvez l'imaginer.

Aujourd'hui, où en est-on ? Un projet d'EPE est en cours, le ministère nous a envoyé le projet de décret des statuts. Il y a du travail très technique à faire dessus, ça va même jusqu'à l'appellation de tel membre, etc. Il y a un travail en cours sur l'ESAAB qui est une école de design et qui n'a pas le statut d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, qui peut intégrer néanmoins l'EPE, mais pas sous la forme qu'on avait imaginée au début. Très bien, on va y travailler, on

travaille aussi à l'intégration des Beaux-arts. Aujourd'hui, on se retrouve avec 12 établissements. On a cité BSB, ESTP, ESEO, je citerai simplement le CHU, 700 millions de budget annuel, dont 70 millions dédiés à la recherche chaque année, le CGFL, 130 millions de budget, 13 millions dédiés à la recherche directement chaque année, 8 500 personnels au CHU, un budget consolidé, alors évidemment, tout n'est pas dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche, ce serait faux de le dire mais au total, nous représenterons 1,3 milliard de budget minimum. Bref, une structure qui est en train de se faire, qui n'est pas isolée et qui n'a pas volonté de s'isoler, au contraire, qui a volonté de travailler avec nos amis de longue date de Franche-Comté notamment, pas seulement. J'ai été à l'UTBM la semaine dernière pour présenter le projet uB Europe, pour montrer aussi que nos collègues qui travaillent quotidiennement ensemble de l'ICB et du CIAD, pourront continuer à travailler avec nous et ça ne pose aucune difficulté.

Ce schéma qui est en train de se dessiner, est un schéma qui a pour objectif de maintenir les projets, de maintenir sans surcouche administrative. La COMUE a été très mal vécue par l'ensemble des acteurs parce que ça créait systématiquement une surcouche administrative. Ici, l'uB se transforme en EPE, les laboratoires demeurent, les composantes demeurent, les services support, partout, demeurent, les mêmes, simplement ils vont s'occuper des affaires de l'EPE sans avoir recours de revenir systématiquement à un échelon supérieur. Ce conseil de site, il est le fruit d'une convention. Il ne s'agit pas, au sein du conseil de site, de piloter administrativement les projets. Il s'agit d'un organe politique qui a pour objectif de permettre aux acteurs de continuer à travailler ensemble. Je rappellerai une chose, c'est que depuis le 1^{er} septembre 2022, aucun personnel de cette université qu'il soit enseignant ou chercheur, ou aucun étudiant de cette université, n'a été empêché ou interdit de continuer à travailler avec ses collègues de Franche-Comté, aucun. Plus encore, ils ont poursuivi leurs projets et ils en ont créé de nouveaux et ils ont été accompagnés évidemment par l'établissement université de Bourgogne, comme les autres établissements aussi. Le gel des PIA a emporté des conséquences concrètes pour certains collègues, effectivement. Ce gel n'a pas été décidé par l'université de Bourgogne, il a été décidé a posteriori de la sortie de l'uB et de BSB de la COMUE. Je rappellerai qu'ailleurs en France, alors que toutes les COMUE sont en train de disparaître, de se déliter, alors que plusieurs dizaines d'établissements ont quitté les COMUE, à aucun moment les PIA n'ont été gelés ailleurs, aucun. Alors on s'interrogera, on pourra trouver des explications, peu importe. Je note simplement que un certain nombre d'acteurs se sont arrangés pour que cela arrive, que ça se fasse, pour faire pression, évidemment, à une évolution qu'ils voyaient d'un mauvais œil. Donc oui, nous continuerons à travailler ensemble, nous n'avons jamais cessé de travailler ensemble. Nous poursuivrons les projets dès lors qu'il sera pertinent, utile de les porter à l'échelle régionale avec nos amis de Franche-Comté. Ça ne soulèvera aucune difficulté et chacun pourra apporter sa pierre, non seulement à la conception de ces projets, au portage des projets et à leur réalisation et si certains ont le courage de relire la délibération du 1^{er} septembre 2022, cela y figure pour plus de moitié, c'est que oui, on sort mais attention, nous continuons de travailler ensemble. Aujourd'hui, rien ne permet de démontrer que le contraire s'est produit.

Mme Martinez.- Juste une remarque sur le fait de travailler ensemble. Ce n'est pas dans l'absolu de travailler ensemble pour travailler ensemble, c'est la conviction et je pense qui est étayée par les réalisations, - là on voit EIPHI et, effectivement, l'évaluation qui est faite est assez remarquable, si vous en avez pris

lecture -, c'est que les habitudes de travail qui se matérialisent entre nos chercheurs, en l'occurrence je prends l'exemple de la recherche, nos chercheurs, nos chercheuses en Bourgogne-Franche-Comté, ensemble, de manière inter labos, de manière même inter graduate schools, de plus en plus. Au passage, pendant la levée des PIA, la région a maintenu ses financements aux projets des graduate schools ce qui leur a permis de tenir, 6 millions d'euros ont été engagés alors qu'ils étaient cofinancés par l'État. C'est parce que ça fonctionne, c'est juste ça que je souhaitais mettre en lumière, ça fonctionne. Et effectivement, l'environnement de la recherche est un environnement extrêmement concurrentiel, à l'international aussi, dans le cadre duquel les coopérations, le travail en commun est plus que nécessaire pour pouvoir exister dans cet environnement, je pense qu'il y a des chercheurs, des chercheuses dans la salle qui connaissent bien mieux que moi cet environnement dans lequel il est parfois difficile d'exister. Je cite souvent cet exemple, quand je suis arrivée en fonction, on m'a demandé de m'imaginer une carte du monde sino-centrée, d'y imaginer la France et d'y imaginer la Bourgogne-Franche-Comté. Donc, dans cette perspective, cette dimension est très intéressante. Et enfin, le deuxième élément auquel, mais d'aucuns le savent, parce qu'on a déjà eu l'occasion d'en discuter, auquel je suis attentive, c'est de conserver cette dimension en Bourgogne-Franche-Comté, de ne pas être dans Bourgogne plus Franche-Comté. Le travail qui se fait vraiment à l'intérieur des huit départements doit continuer de se faire de manière la plus constructive possible. C'était juste une précision.

M. Thomas.- C'est le cas et ça demeurera le cas. J'ai cité le CIAD, l'ICB, les laboratoires communs avec l'UTBM. Je peux citer le CREGO qui est un laboratoire commun à l'uB, à l'UFC et à l'université de Haute-Alsace, je peux citer la Fédération de mathématiques, je peux citer l'OSU THETA, qui sont des objets communs. Jamais il n'a été question de les remettre en cause, à aucun moment. Donc que ce soit clair, pas de procès d'intention, j'espère simplement quelques éléments qui montrent que non seulement le projet est réfléchi, il est construit, qu'il se construit et qu'il aboutira, avant le 1^{er} janvier 2025, à la création d'un EPE qui ne se construit pas contre, qui se construit par défaut, sans, malheureusement, et je le regrette profondément, mais ce que disait mon père lorsque j'étais un peu buté, il me disait : « On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif ». Si les gens ne veulent pas travailler avec nous et ne veulent pas se structurer avec nous, alors même que nous avons été à l'origine d'un grand nombre d'initiatives en ce sens, eh bien, qu'à cela ne tienne, nous ferons, pas contre eux, sans eux, tout simplement. Mais évidemment, ils seront toujours les bienvenus et la porte de l'EPE uB Europe est ouverte à tous les établissements de Bourgogne-Franche-Comté qui souhaitent s'y associer. Et je crois déjà que, en Franche-Comté, un certain nombre d'établissements ont manifesté leur volonté de conserver des liens institutionnels forts avec l'EPE uB Europe.

M. Hervé.- Merci pour tous ces échanges. Je pense que les administrateurs ont été suffisamment éclairés.

M. Domenichini.- Juste, en France, on ne supprime jamais un organisme, on ne supprime jamais quelque chose, on le laisse mourir. Voilà, c'est ce que je voulais dire.

M. Hervé.- Peggy ?

Mme Cénac.- Ça va être rapide. Plutôt que des questions, c'est une explication de vote même si c'est à bulletin secret. Ce que je voulais dire, c'est que malgré notre augmentation en nombre de voix alors que la participation a baissé, force est de constater que nous ratons d'une vingtaine de voix dans le collège B, de prendre les quatre voix pour les enseignants-chercheurs. Nous prenons acte du fait que nous avons perdu les élections, donc nous n'avons pas présenté de candidature à la présidence, comme vous avez pu le constater. Et ce que je voulais simplement dire au nom des trois élus FSU, c'est que nous voterons blanc, nous ne prendrons pas part à la décision du choix entre les deux candidatures.

M. Hervé.- Merci. Y a-t-il d'autres explications de vote ?

Mme Castano.- Je voulais juste poser une petite question. Xavière Castano, CROSSJECT, personnalité extérieure. Première participation, bonne entrée en matière. Je vous félicite les deux puisque vous avez parlé de la RSE et moi je rencontre beaucoup d'étudiants, je leur fait visiter CROSSJECT. La RSE, ça ne leur parle pas beaucoup et c'est super important maintenant pour les entreprises. Les réglementations européennes nous tombent dessus au fur et à mesure. Les étudiants doivent être prêts à intégrer la RSE dans leur quotidien, dans leur travail. Donc allez-y, accélérez là-dessus à l'université, la fresque du climat est un très bon outil. Dijon métropole nous a formé, puisque je suis membre du conseil de développement, c'est vraiment un très bon point de départ, une très bonne sensibilisation pour conscientiser ces problématiques qui sont nouvelles dans les métiers. Deuxième petite question, je suis un peu déçue, inquiète, je ne sais pas comment le dire, vous n'avez parlé ni l'un ni l'autre de toute la révolution qui arrive aussi sur l'intelligence artificielle, ChatGPT, la révolution des métiers puisqu'on ne sera plus sur des savoirs mais sur des savoir-être et savoir gérer les changements. Est-ce que c'est prévu quelque part dans vos programmes et je pense que ça serait plus qu'utile. Merci.

M. Thomas.- J'en ai parlé à plusieurs reprises en citant le CIAD qui est le centre d'intelligence artificielle distribuée, qui est un laboratoire qui travaille là-dessus, il n'y a pas que le CIAD, le LIB travaille aussi dessus et il y a aussi l'intelligence artificielle à l'ICB. Donc c'est déjà un objet de recherche dans l'établissement et un objet de recherche de pointe. En ce qui concerne maintenant l'intelligence artificielle comme outil, comme instrument, on a du travail, c'est une discussion qui est déjà en cours dans l'établissement, entre collègues. Nous avons eu dans ce conseil d'administration, alors le conseil d'administration sous son ancienne forme, plusieurs discussions sur que faire de ChatGPT par exemple, et des évaluations des examens, etc. ? Nous n'avons pas encore la réponse parce que l'outil est très récent. Et je constate une chose, c'est que finalement, dans la communauté des adultes en tout cas, très peu d'entre nous maîtrisent l'outil. Et pour réfléchir sur cet outil, il faut un minimum de connaissances de l'outil et ça bloque pas mal les discussions. En tout cas c'est ce que j'ai constaté comme président sortant, c'est que ça bloque pas mal les discussions. Néanmoins, je pense que l'outil, il faut que nous l'appréhendions et il faut que nous l'intégrions dans notre offre de formation. Pourquoi ? Parce que je ne serai peut-être pas aussi radical que vous lorsque vous dites que tout se transfère sur les savoir-être, parce que en réalité, on s'aperçoit aussi, parce que je l'ai utilisé un tout petit peu, que ChatGPT n'est peut-être pas aussi intelligent qu'on le pense et qu'il est capable, à la même question

posée à deux moments différents de la journée, mais à 10 minutes d'intervalle, d'apporter des réponses totalement différentes. Donc, pour moi, ChatGPT c'est peut-être le marteau du nouveau monde. C'est un instrument qui est absolument indispensable, qu'il faut maîtriser pour pouvoir construire désormais, mais ce n'est pas un outil qui remplace celui qui le manipule et qui l'utilise. Et ça, je crois que peut-être, parce que l'intelligence artificielle devient de plus en plus redoutable, de plus en plus performante, je crois que ça nous oblige à être de plus en plus performant nous-même en ayant des connaissances sérieuses, capable de vérifier ce qui a été produit par l'intelligence artificielle et ça, ça passe par un bagage à la fois en connaissance et en méthodologie, en compétences, très élevé pour pouvoir en donner le meilleur. En tout cas, c'est bien dans cette perspective que j'envisage d'engager, enfin de poursuivre plutôt que d'engager, puisque l'engagement a déjà eu lieu auparavant, de poursuivre notre réflexion sur ce terrain-là.

M. Domenichini.- Je me permets de répondre à la même question. Alors dans ce que j'ai dit, moi je suis très attaché à ce que font les acteurs de terrain et à titre indicatif sur l'IA deep learning et jusqu'au Big data, aujourd'hui sur les appels à projets pour 2024 de EIPHI, sur 43 projets, il y en a 20 qui sont sur le sujet, à peu près, c'est dire que les chercheurs sont dessus depuis longtemps. Typiquement, les premiers projets sont arrivés, en tout cas ceux que j'ai vu passer, sont arrivés avec le début de EIPHI il y a six ans. Pour l'aspect ce qu'en font les étudiants, les collègues encore une fois, c'est la base, toujours, les collègues testent déjà ce qui se passe avec ChatGPT, notamment en demandant des recherches aux étudiants sur des parties de cours avec ChatGPT, en essayant de comparer les choses. Et puis je pense que chaque directeur de thèse est confronté à ça avec ses doctorants. Je le suis moi-même avec mes doctorants et c'est aujourd'hui assez facile, je ne dis pas que demain ça le sera, de voir quand ChatGPT est passé par là puisque il n'y a pas de chiffres et la bibliographie est inventée. Donc, pour l'instant, on a quand même deux outils assez simples à utiliser pour savoir si il y a du ChatGPT. A titre indicatif, je vous ai donné des chiffres et je me suis référé à certaines choses, ce qui veut dire que je n'ai pas utilisé ChatGPT pour faire mon discours aujourd'hui. Voilà, c'était plus pour détendre l'atmosphère que pour apporter une information importante.

M. Hervé.- Merci. Il n'y avait pas de doute. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

Alors nous poursuivons la procédure. C'est un vote à bulletin secret. Chaque bulletin va être collecté.

Il est procédé au vote à bulletin secret puis au dépouillement

M. Bourgeon.- Monsieur Vincent Thomas, 24 voix ; Monsieur Bruno Domenichini, 4 voix ; 4 bulletins blancs.

Monsieur Vincent Thomas est élu président de l'université.

Applaudissements

M. Thomas.- Merci de votre confiance, nous avons déjà beaucoup parlé, la prochaine étape institutionnelle pour notre établissement, c'est mercredi matin, donc nous allons nous réunir à nouveau et j'aurai le plaisir et l'honneur de vous présenter une équipe de gouvernance qui est très partiellement renouvelée et qui va s'inscrire évidemment dans la continuité des projets en cours et qui va poursuivre le travail qui est immense.

Encore tous mes remerciements pour votre confiance. Ça me touche beaucoup et j'essaierai de m'en montrer digne, en tout cas avec la même détermination et la même énergie que jusqu'à présent. Et je sais que si ce vote est confirmé mercredi matin, l'uB bénéficiera d'une équipe de gouvernance, et je m'en exclus totalement de telle sorte que ma modestie ne puisse pas être mise en cause, de très grande qualité. Merci beaucoup.

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Le Président



Vincent Thomas